

LA GAZETTE de VALLEYFIELD



Vol. 8, No 36

HUNTINGDON, QUE., JEUDI, LE 20 JANVIER, 1944

Imprimé à Huntingdon, Qué.

Quatre candidats à la mairie

MM. Louis VI Major, Gaspard Major, Robert Cauchon et Dr O.-E. Caza se livrent la lutte pour le poste de premier magistrat — Election lundi prochain — MM. les échevins Louis Quevillon, Delphis Gagnier et Adrien Lebeuf élus par acclamation

UNE LUTTE SERREE

Discours des candidats le jour de la nomination à l'Hôtel-de-Ville — Plus de 500 personnes applaudissent les orateurs — De nombreuses assemblées dans tous les quartiers cette semaine

2796 ELECTEURS VOTERONT

Le premier coup de canon annonçant l'ouverture de la grande campagne électorale entre quatre candidats à la mairie s'est fait entendre lundi après-midi, à deux heures, lors de la mise en nomination.

Trois échevins sortant de charge à la fin de leur terme reçurent un bel hommage de confiance de la part de leurs électeurs en étant élus par acclamation pour une autre période de deux ans.

M. Louis Quevillon, du quartier Maisonneuve; M. Delphis Gagnier du quartier Bellerive-est; et M. Adrien Lebeuf du quartier Bellerive-ouest, occuperont donc leur siège pour encore deux ans au moins.

Aucune opposition ne leur fut apportée et M. Gagnier dans ses remarques à l'assistance, après la proclamation, remercia ses partisans ainsi que ses adversaires qui avaient décidé à la dernière minute de ne pas lui faire d'opposition. MM. Quevillon et Lebeuf adressèrent aussi la parole pour remercier leurs électeurs.

A la mairie c'est une toute autre paire de manches. Il y a quatre candidats sur les rangs: M. Louis VI Major, maire sortant de charge; le

Dr O. E. Caza, M. Gaspard Major et M. Robert Cauchon échevin du quartier Centre, qui laisse son siège pour briguer les suffrages des contribuables.

Chacun des candidats fournit, en plus du dépôt réglementaire de \$50., une forte liste de noms de contribuables et le greffier en fit lecture publiquement.

M. Charles Codebecq, agissant comme officier rapporteur dans cette élection, proclama que le lundi, 24 janvier, de 7 heures du matin à 5 heures du soir, les contribuables dont les noms sont sur la liste des voteurs seront invités par avis public à déposer leur vote dans les urnes afin de choisir l'homme qui remplira le poste de premier magistrat de Valleyfield.

Assemblée oratoire

La foule de citoyens se rendit alors sur l'invitation du greffier dans la salle du troisième étage où une assemblée des candidats à la mairie fut tenue.

MM. Wilfrid Daignault, T. A. Laniel, Marcelin Hallé et J. O. Iebanc se sont entendus avec les candidats pour que ces derniers aient 15 minutes à leur disposition pour faire connaître leur programme.

(Suite à la page 2)

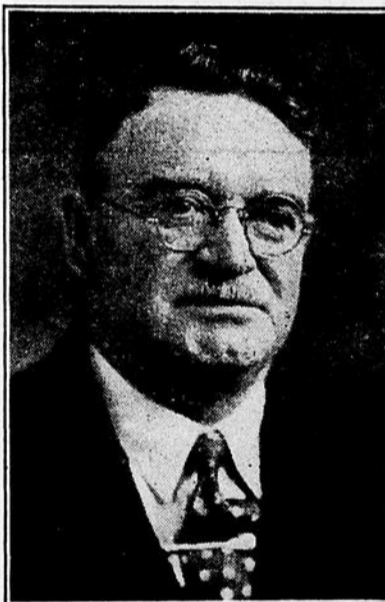
LES QUATRE CANDIDATS A LA MAIRIE



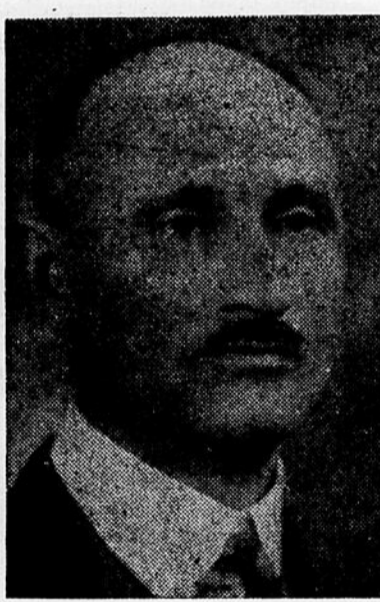
M. ROBERT CAUCHON



DR O.-E. CAZA



M. LOUIS VI MAJOR



M. GASPARD MAJOR

TRESORIER



M. J.-C. HÉNAULT, trésorier de la Garde Dollard des Ormeaux de la paroisse Notre-Dame de Bellerive. M. Hénault fait part au public que le tirage actuellement en circulation reçoit beaucoup la faveur du public; mais l'encouragement de tous est encore sollicité pour faire de ce tirage un succès encore plus grand qu'espéré.

(Suite de la page 11)

Initiation chez les Moose le 30 janvier

Assemblée de tous les membres dans les salles de la Loge le 24 janvier

La prochaine initiation des candidats à la Loge 1230, de l'Ordre Loyal des Moose, de Valleyfield, sera tenue le 30 janvier prochain, à l'hôtel Larocque, à Valleyfield. Les cérémonies débiteront à 1.30 hrs. précise.

Tous les membres qui ont des candidats à présenter doivent le faire dans le plus bref délai possible afin de permettre le balottage de ces candidats et éviter à la dernière minute un surcroît de travail aux Directeurs.

Les membres sont invités à assister à la prochaine assemblée qui sera tenue dans les salles de la Loge, le 24 janvier, à 8.30 hrs. du soir.

Un pompier est à l'hôpital

Le constable-pompier est à l'hôpital depuis la semaine dernière

Le lendemain de l'incendie du Château Salaberry, le constable-pompier Real Paiement (no 9) dut être conduit à l'Hôtel-Dieu pour y subir un traitement.

On ne sait si c'est à cause du froid qu'il prit ou de la fumée qu'il dut avaler, peut être pour ces deux raisons en même temps, mais son état n'est pas satisfaisant. Actuellement sous traitement on croit tout de même qu'il pourra retourner à son domicile d'ici quelques jours.

Le pompier Oscar Martin (no 4) qui fut transporté à l'hôpital au cours de l'incendie souffrant de malaises causés par la fumée, a pu regagner son domicile où il est en convalescence. Il devra attendre les ordres du médecin avant de reprendre son travail.

Ouverture officielle du hockey, à Ste-Martine dimanche, le 23

Le club de hockey de Ste-Martine a le plaisir d'annoncer à toute la population qu'il fait partie de la Ligue Châteauguay Vallée et que l'ouverture officielle à Ste-Martine aura lieu dimanche, le 23 janvier à 2:30 hrs. de l'après-midi avec le club Dewittville qui fait partie de ce même circuit. M. Joseph Venus, fondateur gérant du Cercle des Jeunes vient d'être nommé directeur de la ligue.

Les 3 voleurs qui ont défoncé le magasin Billette ont été arrêtés et trouvés coupables

Ils admettent leur crime lors de leur comparution devant le recorder Legault — Trois jeunes gens de notre ville — Les marchandises sont retrouvées à Valleyfield et à Montréal

La police municipale vient de prendre dans ses filets trois jeunes gens de notre ville qui se sont signalés par leur audace en défonçant le magasin Billette, pour mettre la main sur 50 manteaux pour dames et une quarantaine de robes. Cet intrusion eut lieu au cours de la nuit du 10 au 11 janvier, il y a à peine une semaine.

Dès que la police locale reçut la plainte les constables se mirent à l'enquête pour découvrir dans la cour d'un des magasins de la rue Saint-Laurent un paquet de 27 manteaux et la majeure partie des robes. A l'arrière d'une enseigne non utilisée on découvrit également des supports à vêtements et des pièces de bois arrachées aux cadrages

de la porte qui avait été défoncée. Il manquait alors une vingtaine de manteaux et ils ont tous été retrouvés grâce au flair de nos policiers.

Leur enquête conduisit les constables jusqu'à Montréal où ils mirent la main sur un jeune homme de cette ville du nom de Jean-Paul DeLaronde, 20 ans, 187, rue Larocque. Il fut ensuite relativement facile d'arrêter ses comparses William Harper, 20 ans, 27, rue Murphy, et Hervé Tessier, 18 ans, 7, rue Vallée.

Ils furent conduits à la station de police où on les plaça derrière les barreaux. Lundi, Harper comparut devant le recorder Legault et s'avoua coupable de ce vol; le lende-

Commencement de feu chez Ostiguy

Mercredi après-midi — Dans la cave du magasin

Les feux pullulent en janvier. Un commencement d'incendie s'est déclaré hier après-midi au magasin Ostiguy Enrg. rue St-Laurent, lorsque des morceaux d'étoupe qui se trouvaient dans la cave de ce magasin ont pris feu.

Avertis d'urgence, les pompiers de la ville de Valleyfield se sont rendus en toute hâte sur les lieux, et malgré la fumée suffocante qui obscurcissait les appartements et étouffait les gens, nos pompiers ont pénétré dans la cave, et sont parvenus en très peu de temps à conjurer tout danger de conflagration.

Aucun article du magasin n'a été détérioré. A peine des nuages de fumée ont empêché les employés de continuer leur travail. Après un certain temps, toute la fumée s'est envolée à l'extérieur et le personnel a pu reprendre ses activités.

La Gazette de Valleyfield — LES PETITES ANNONCES — Payables d'avance

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

JEAN-CLAUDE LEFEBVRE, Rédacteur-en-chef

Caster postal N 44, rue Ste-Cécile Téléphone 735

Vol. 8 Jeudi, le 20 janvier, 1944 No 36

Quatre candidats ...

(Suite de la page 1)

DR O. E. CAZA

Au début de ses remarques Dr O. E. Caza félicita les échevins élus par acclamation. Il remercia aussi tous ceux qui assistaient à cette assemblée.

"Je remarque que chez nous, à Valleyfield, tous les citoyens prennent soin de leur responsabilité publique. Il faut prendre aujourd'hui la responsabilité de nos devoirs et ne pas attendre au lendemain pour les faire prévaloir."

Dr Caza explique qu'il n'a jamais sollicité la candidature à la mairie. "Je pars un peu en retard mais soyez assurés, MM. les électeurs, que je saurai remplir mes devoirs civiques si vous m'élevez maire de votre ville."

"Je ne suis pas un étranger à Valleyfield puisque j'ai des relations directes avec la ville depuis 1925 et j'habite rue Salaberry depuis 1933. J'ai pris une part active aux développements de nombreuses organisations dans les cadres de notre ville: avec la Chambre de Commerce, la Commission Scolaire, la société St-Jean-Baptiste, etc. Pour mettre fin aux multiples rumeurs qui circulent, je tiens à ajouter ici que je n'ai pas l'intention de me servir du poste de maire de Valleyfield pour aspirer à d'autres postes plus élevés. Il n'y aura jamais de politique au sein du conseil de Valleyfield si je suis élu."

Dr Caza s'empresse de reprocher à un de ses adversaires, M. Robert Cauchon, de ne pas avoir terminé son mandat. Il aurait dû démissionner il y a quelques mois pour éviter des dépenses d'élection inutiles à notre ville. Si vous ne voulez pas m'accorder votre confiance je vous demanderais de voter pour mes deux autres adversaires au lieu de favoriser M. Cauchon."

A la fin de ses remarques Dr Caza appuie sur les grandes améliorations qui ont été apportées au sein de la Commission Scolaire depuis son avènement à la présidence de cette organisation. "Les ouvriers de notre ville méritent notre considération en tout temps et je n'ai rien négligé dans le passé pour leur aider et je ne changerai pas de politique dans ce département à l'avenir. J'ai déjà obtenu une école industrielle pour Valleyfield et je continuerai de voir au bon développement de notre ville dans les années à venir. L'après-guerre nous réserve des surprises mais le manque de temps m'oblige à remettre cette partie de mon programme aux assemblées que je tiendrai dans tous les quartiers de la ville cette semaine."

M. ROBERT CAUCHON

Vint ensuite M. Robert Cauchon qui sans perdre une seconde de son temps releva les attaques que le Dr Caza avait dirigées sur lui. En deux mots il fit un bref historique des Chambres de Commerce et de leurs activités pour justifier sa raison de ne pas appartenir à cette organisation qui, dit-il "met plus d'embarras au conseil par des suggestions saugrenues qu'elle n'aide".

Elu il y a un an pour un terme de deux années comme échevin de son quartier, M. Cauchon déclara qu'il laisse son siège avant la fin de son mandat afin d'approcher les autorités gouvernementales et industrielles de notre pays; ce qu'il ne peut faire sans être revêtu du titre de maire de la ville. Comme simple é-

chevin on lui ferme la porte au nez et il ne peut entamer de négociations.

Pour ce qui est du coût d'une élection partielle, il est minime après que les listes des électeurs ont été faites pour une élection à la mairie. Il en coûtera au plus \$25, pour tenir une élection de son successeur dans le quartier Centre.

M. Cauchon fit alors un exposé des mesures qu'il fit prendre au conseil de son propre chef et qui valurent à la ville des économies de plus de \$7000. Le principal point de ces économies est sans doute la diminution des taux (\$1000 par année) et pour une durée de cinq ans, avec la Shawinigan Water & Power pour l'éclairage des rues de la ville.

M. Cauchon se déclara des plus surpris d'entendre le Dr Caza mêler les questions de la commission scolaire à celle du municipal. "S'il faut entrer sur ce sujet, dit M. Cauchon, j'ajouterais que malgré l'augmentation de salaires aux instituteurs dont M. Caza se prévaut; en acceptant qu'une légère augmentation de taxe scolaire a été décrétée; le bilan de la commission est loin de balancer; ce que M. Caza ne dit pas c'est que la commission a connu un déficit de quelques \$2500... malgré l'augmentation des taxes." L'orateur fait ensuite le récit des campagnes électorales de son adver-

A VENDRE
Beau choix de
Robes de voitures
en peaux de mouton ou en
peau de cheval
ainsi que
Peaux de mouton
(Blanches)
pour carosse d'enfant ou
pour salon.
J.-T. Galarneau
TANNEUR
Saint-Timothée, P.Q.

A LOUER
Place publique à louer, lieu propice pour Salon de Barbier ou Salon de coiffure. Chaise de barbier fournie si nécessaire. S'adresser à **René Forget, Ormstown, Tél. 19.**

saire M. Gaspard Major et remonte à la première campagne du village de Ste-Cécile. Il fait une revue des défaites subies par M. Major.

Il passe ensuite aux promesses que M. Louis VI Major avait faites pour se faire élire en 1942 et ajoute que malheureusement aucune n'a été tenue.

Son temps étant expiré M. Cauchon annonce quelques assemblés qu'il tiendra dans les quartiers de la ville, au cours desquelles il fera connaître de nombreux points intéressants.

M. GASPARD MAJOR
M. Gaspard Major, candidat à la mairie, se plaint des remarques faites par un de ses adversaires, M. Robert Cauchon. "Vous répondez pour les paroles que vous avez prononcées (au sujet du paiement de taxes pour le théâtre dont il est le propriétaire). M. Cauchon connaît (Suite à la page 11)

Taux de Publicité
PETITES ANNONCES:
Les petites annonces de "La Gazette de Valleyfield": 2 cents du mot, avec minimum de 35 cents. Quatre fois répétée, la même annonce coûte \$1.00.
DECES:
Résolutions de condoléances: \$1.00.
Remerciements pour sympathies: 50 cents.
In Memoriam: \$1.00.
GRATIS:
Il est entendu que nous publions gratuitement les avis de naissances, mariages et décès ainsi que toutes les nouvelles susceptibles d'intéresser nos lecteurs. Que nos abonnés ne se gênent donc pas. En nous renseignant, ils acquièrent des droits à notre reconnaissance.

LES FUNERAILLES:
Nos abonnés sont aussi priés de prendre note que le rationnement du papier nous oblige à ne plus publier la liste des personnes qui assistent aux funérailles. Nous comptons sur la bonne volonté de nos abonnés en ces circonstances et nous leur demandons d'agir en conséquence.

A LOUER
Logement à louer dans le village Billette. Installation d'eau et toilette, 2, 3 et 5 pièces. S'adresser à 410, Dufferin. Tél. 1151-w-11.

ON DEMANDE
On demande à acheter des dactylographes (machines à écrire), 14 pouces, si possible. S'adresser à l'hôtel de ville, Beauharnois, casier postal 530.

Les produits **FAMILIX** sont en vente chez **J.-A. Phoenix** 30b, rue Nicholson Valleyfield Tél. 278-J Trois spéciaux par mois

Demandée immédiatement
Secrétaire - Sténographe expérimentée, bilingue de préférence. Donnez âge, instruction, expérience, et salaire demandé. Vous présenter au bureau du Service Selectif National le plus rapproché. t.f.

Beauharnois
GERVAIS—Vendredi, le 21 janvier 1944, fut chantée en notre église paroissiale une messe de dixième anniversaire pour le repos de l'âme de Mme Zénobie Gervais, recommandée par ses enfants.

CORRIVEAU—Mercredi le 19 janvier 1944, fut chantée en l'église de St-Clément de Beauharnois, une messe de cinquième anniversaire pour le repos de l'âme de Lucienne Corriveau, recommandée par ses parents.

* * * * *

Le manque d'espace nous oblige à remettre à LUNDI prochain la publication de plusieurs nouvelles locales et régionales.

Ces nouvelles paraîtront dans notre édition régulière du "Courrier".

La direction.

* * * * *

Votez pour un Maire sans reproche



S.H. LE MAIRE LOUIS VI MAJOR

A la nomination, lundi dernier, tout le monde s'est accordé à dire qu'aucun reproche n'avait pu m'être adressé. Ma conduite et mon administration de la chose municipale ont fait que tout citoyen bien pensant se voit dans l'obligation de m'accorder sa confiance encore une fois.

La dette diminuée de \$110,400 en deux ans

Mes adversaires démontrent une grande aptitude pour la critique. Je vous demande de les juger, messieurs. Sous mon administration, de 1942 à 1944, la dette municipale a été réduite de \$110,400. Je vous avoue bien humblement que c'est la première fois, depuis sa fondation, que Valleyfield diminue sa dette dans une telle proportion. Quand vous m'avez élu, il y a deux ans, je vous avais promis une administration honnête et une diminution des dépenses. Les chiffres que je vous donne ci-dessus, et qui peuvent être confirmés par les auditeurs de la Cité, sont une preuve que je ne vous ai pas trompés.

MON PROGRAMME

Je suis d'avis que ma politique des deux dernières années doit être continuée. D'ailleurs, mes trois adversaires, à l'assemblée qui a suivi la nomination, n'ont pu m'adresser aucun reproche. C'est la plus belle preuve que mon administration a été bonne.

On ne change pas quelque chose qui est bon. Mais on peut toujours améliorer. C'est ce que je me propose de faire. La situation financière de Valleyfield est enviable aujourd'hui et je sais que je peux faire mieux encore. Depuis mon élection à la mairie, en 1942, Valleyfield n'a fait aucun emprunt, ce qui est sans précédent depuis 1925 et ma plus grande ambition est de réduire la dette de deux cents mille dollars au cours des deux prochaines années.

Même si la dette a été réduite de \$110,400 sous mon administration, ça ne veut pas dire que notre Cité a été dépourvu de toutes améliorations. Au contraire, nous avons fait une dépense de \$61,000 dans le Village Billette pour creuser les égouts; nous avons acheté un souffleur à neige, la plus belle amélioration jamais apportée à l'équipement mobile de cette Cité. De plus, cette machine est construite de façon à recevoir l'équipement complet d'une pompe à feu, ce qui ne coûtera qu'environ \$4,000. J'ai également l'intention durant les deux prochaines années de finir la construction de tous les trottoirs dans la ville afin de donner justice à tous les payeurs de taxes.

Pour une deuxième fois, je viens solliciter votre vote. Vous, citoyens, vous m'avez connu. Je suis toujours le même et c'est pour cette raison que j'ai lieu de croire que vous m'accorderez votre confiance encore cette année. Je vous en remercie à l'avance.

LOUIS VI MAJOR, Maire sortant de charge.

Grande assemblée samedi soir à 8 heures à l'Hôtel-de-Ville. Bienvenue à tous.

ABONNEMENT
La Gazette de Valleyfield
 Six mois: 90c 1 an: \$1.75
Publiée le jeudi
Le Courrier
 Six mois: 90c 1 an: \$1.75
Publiée le lundi
Pour les deux journaux
 Six mois: \$1.00 1 an: \$2.00
JOSAPHAT LEGAULT,
 gérant de la circulation

LA GAZETTE

de

VALLEYFIELD

LISEZ LE COURRIER
 Journal hebdomadaire entièrement dévoué aux intérêts de la ville de Beauharnois et sa région.
 Paraissant le lundi de chaque semaine

"Journal hebdomadaire dévoué aux intérêts de Valleyfield et de sa région"

Papotage d'élection

Les élections à quatre candidats c'est comme une course de chevaux... la seule différence c'est qu'il n'y a qu'un gagnant et c'est lui qui rapporte le "steak".

C'est curieux comme sont rares ceux qui aiment signer un bulletin de présentation. Et dire qu'il y en a qui signent celui de deux ou trois candidats.

Ce qu'ils ont dû être pris ceux-là qui ne peuvent refuser aux instances des ardents solliciteurs. Plus un homme a bon cœur plus il se met dans le pétrin.

Un électeur à son candidat: "Je m'occupe de vous dans l'ouest". Et après l'élection il dira: "avez-vous une petite 'job' pour moi?"

De nos jours ce n'est pas une argumentation solide qui intéresse le public. Plus les orateurs disent de platitudes, plus le public a de plaisir. Nous en avons eu la preuve lundi après-midi.

Un pauvre vieux un peu "dûr de la feuille" demandait à un ami si c'était des élections de la commission scolaire qu'on tenait.

Parmi les orateurs il a de splendides farceurs qui auraient de grands succès sur l'écran. D'autres ont des têtes de vaudevillistes.

Un des orateurs déclara avec un sérieux surprenant: "Les attaques de mes adversaires m'obligent de dire la vérité". [sic]. Dit-il de petits mensonges quelques-fois?

C'est encore ce dernier qui se déclarait "géné de parler devant ses adversaires". Que diable va-t-il faire dans cette galère? On se bat ou on ne se bat pas!

On a parlé de "40 onces et de boîtes de cigares" mais on n'a pas payé la traite.

Un des candidats a apporté à sa rescousse "le timme de chevaux de son père sur la rue du Marché". Les petits oiseaux vont être contents enfin!

Ce que les candidats ont déclaré avec le plus de sincérité: "votez pour moi."

S'il y avait eu des calorifères dans la salle d'assemblée, l'enthousiasme aurait été réchauffé.

Pas un seul employé municipal à l'assemblée... ils se tiraient aux cartes pour savoir qui serait le "grand boss".

La cabale va être ennuyante... il n'y a rien à la Commission des Liqueurs et le beurre est rationné.

C'est le temps d'ouvrir les paris sur la fin de la course... à la mairie.

Lundi prochain, électeurs, votez — mais votez bien.

LA DESTRUCTION DU CHATEAU A VALLEYFIELD



Le feu a causé pour plus de \$100,000 de dommages au Château Salaberry à Valleyfield mercredi, le 12 janvier dernier. Nos pompiers ont grandement contribué à arrêter le progrès des flammes par leur beau travail. On remarque au haut, à gauche, les pompiers en face du Château. Après quelques heures de travail. A droite, une équipe d'hommes aide au transport des meubles et effets personnels des pensionnaires. En bas, à gauche, le Château après le départ des pompiers. A droite, le côté est de la bâtisse. (Photos La Gazette de Valleyfield).

Le "C.P.C." et "La Force Mobile" auraient pu rendre d'immenses services dans l'incendie du Château

On a omis de réunir les 103 membres qui en font partie et qui possèdent tout le matériel nécessaire pour combattre les flammes

Le mercredi, 12 janvier dernier, le plus gros hôtel de Valleyfield était la scène d'un des plus grands désastres encore enregistrés dans l'histoire de notre ville.

Les flammes qui se propageaient à une allure vertigineuse d'une chambre à l'autre détruisirent non seulement l'immeuble, mais aussi les effets personnels de plusieurs pensionnaires.

Dès le début de l'incendie l'alarme fut lancée et les pompiers se rendirent sur les lieux sans perdre une minute pour y trouver un foyer ardent qui avait déjà des proportions alarmantes.

On demanda de l'aide immédiatement ainsi que de l'équipement d'en dehors de la ville, de Montréal pour être plus précis. Cependant, dans Valleyfield même nous avons un corps de 103 hommes spécialisés et entraînés pour combattre les incendies petits ou grands, et qu'on nomme le C.P.C. (Comité de Protection-Civile).

Il y a également un autre groupe

connu sous le nom de "Force Mobile de Police Auxiliaires" bien au courant de ses devoirs et en mesure de prendre charge de plusieurs postes, de conduire la circulation en de telles occasions de panique.

Comment se fait-il qu'en de telles circonstances on ne pense jamais de demander les services de ces groupes qui peuvent alors donner une aide appréciable, tel que le C.P.C. qui a déjà à sa disposition un matériel assez considérable: pompe de petite dimension mais assez puissante pour assurer une pression d'eau fort utile dans le combat d'un incendie.

Il est à regretter que ces deux groupes aient été négligés; ils auraient été heureux d'offrir leurs services et de se rendre utiles à leurs concitoyens. On n'aurait eu pourtant qu'à lancer un appel aux membres du C.P.C. et de la Force Mobile; ils auraient avec dévouement mis leurs connaissances et leurs capacités à la disposition des victimes de cet incendie déplorable dont les plus touchés sont des amis de toujours.

Automobile et autobus en collision

Entre Beauharnois et Melocheville dimanche dernier

Une automobile conduite par M. Emile Daoust, domicilié à Valleyfield, entra en collision avec un autobus de la compagnie provinciale de transport vers 8.30 dimanche matin. L'accident survint entre Beauharnois et Melocheville.

Il appert que le véhicule de la compagnie était arrêté sur la route lorsque l'auto de M. Daoust le frappa à l'arrière. Les dommages seraient évalués à plus de \$200 sur le véhicule passager et moindre pour l'autobus.

M. Daoust n'aurait pas vu l'autobus. M. Albert Bernier, de Valleyfield, qui accompagnait M. Daoust fut blessé au front, à la jambe gauche et au genou.

Aucun de quelques 15 passagers qui avaient pris place dans l'autobus ne fut blessé.

On fait enquête.

Un syndicat pour construire un bel hôtel

On nous apprenait en fin de semaine dernière que la Montreal Cottons Limited avait contribué à éviter les dangers de conflagration au cours du feu qui détruisit une grande partie du Château Salaberry.

Cette compagnie possède une pompe-réserve qui peut être reliée aux conduites d'eau de la ville pour augmenter la pression d'eau partout dans la ville lorsqu'un incendie éclate.

Cette pompe-réserve assure ainsi de la protection en cas de feu non seulement pour la compagnie mais pour toute la population.

Quelques minutes après l'arrivée des pompiers au Château, mercredi dernier, les autorités municipales demandèrent à la Montreal Cottons Limited d'augmenter la pression d'eau dans les conduites d'eau.

Sans perte de temps les ingénieurs de cette compagnie mirent en branle deux pompes à vapeur et une pompe électrique qui ajoutèrent

3000 gallons d'eau la minute et augmentèrent la pression à environ 95 livres.

Cette mesure aida considérablement à mettre le feu sous contrôle en quelques heures.

Très peu de nos citoyens étaient au courant de l'avantage de ces pompes-réserve de la Montreal Cottons.

On nous apprend aujourd'hui que Mme L. P. Godbout est dans un état assez critique. Elle est sous les soins de spécialistes dans un hôpital de Montréal.

On dut lui donner une transfusion de sang vendredi dernier. La fin de semaine apportera des changements. M. Godbout est au chevet de son épouse.

Des personnes malintentionnées se seraient accaparées de quelques meubles lors du feu. La police fait enquête. Il appert que ces voleurs ont vendu des pièces de ménage dans un de nos villages du district de Beauharnois.

Les personnes qui achètent ces effets volés sont aussi coupables que les vendeurs. Avis aux intéressés!

AGENTS DEMANDES

Si vous avez déjà un emploi, ne gaspillez pas vos moments de loisir. Faites qu'ils puissent vous rapporter en devenant sans délai un de nos agents spéciaux dans la vente d'assurance-vie.

Notre institution jouit d'une réputation qui ne pourra que vous simplifier les choses dans votre sollicitation.

S'adresser à—
M. GUYON,
 TELEPHONE 853 163, RUE SALABERRY

On formerait sous peu un syndicat pour la reconstruction d'un hôtel des plus modernes dans notre ville. Une nouvelle fort intéressante.

Il y aurait très peu de chambres disponibles dans les hôtels de la ville. Plusieurs voyageurs de commerce, qui ont l'habitude de passer quelques jours dans notre ville à chaque mois, voyagent matin et soir entre Montréal et Valleyfield.

La souscription pour l'achat d'un appareil à rayon-X se poursuit à Valleyfield

Pour aider à prévenir les dangers de la tuberculose — Souscription patronnée par la chambre de commerce des jeunes de Valleyfield — On espère réaliser la somme de \$2,500 à \$3,000

Une assemblée des directeurs de la chambre de commerce des jeunes de Valleyfield inaugurerait la semaine dernière une campagne de souscription en vue de réaliser une somme approximative de \$2,500 à \$3,000 pour l'achat d'un appareil à rayons "X".

Cet appareil, confié à la disposition de l'unité sanitaire de Valleyfield, serait d'une précieuse utilité en vue de déceler les symptômes de la tuberculose qui fait tant de ravages à tous les ans parmi notre population et particulièrement chez les jeunes.

Si l'on jette un coup d'oeil sur les statistiques annuelles de l'Unité Sanitaire on réalise que le champ d'action dans le domaine de la tuberculose demande une attention tout à fait spéciale en tout temps. Trop nombreux sont les nôtres qui doivent être dirigés régulièrement vers le sanatorium. La guerre, nous dit-on très souvent, fait moins de ravages que la tuberculose.

La Chambre de Commerce des Jeunes Le comité d'Oeuvres Sociales de

de Valleyfield, qui s'occupe d'une façon très spéciale à la récupération des fonds nécessaires pour l'achat de ce rayon "X", espère que le public encouragera les jeunes dans leur belle initiative. Les membres de ce comité sont: M. Edmond Aubin, président; Valérien Leblanc, Laurent Laniel, Roland Montpetit et Jean-Paul Gougeon, membres.

Nous ferons suite à ce projet la semaine prochaine et nous nous empressons d'ajouter que cette initiative de la Chambre de Commerce des Jeunes mérite notre encouragement et notre attention.

L'assemblée mensuelle de la Chambre Cadette aura lieu le 7 février

M. Maurice Lapointe, secrétaire de la Chambre de Commerce des Jeunes de Valleyfield, nous apprend, mardi, que la prochaine réunion régulière aura lieu lundi soir, le 7 février au Club Touriste à 8.30 p.m.

Le conférencier - invité sera M. Raphaël Bélanger, contrôleur-gérant de la Cité de Salaberry de Valleyfield. Il discutera un sujet d'actualité qui sera de nature à intéresser non seulement tous les membres mais toute la population entière.

Amende de \$20 et les frais pour avoir Augmenté les prix

Un commerçant de Sainte-Philomène, comté de Beauharnois, M. André Picard, comparait devant les tribunaux de Valleyfield et se reconnaissait coupable d'avoir vendu des bananes à des prix plus élevés que les prix maxima fixés.

Décès de Mlle Alice Legros à Ste-Barbe

Le 1er janvier dernier

Le premier janvier dernier est décédée Mlle Alice Legros. Les funérailles eurent lieu en l'église paroissiale de Ste-Barbe lundi, le 3 janvier, à 9 heures et 30. La défunte laisse pour pleurer sa perte, son père et sa mère, M. et Mme Médard Legros; trois soeurs: Mme Hormisdas Therrien, (Rosilda), Mme Roméo Lajeunesse (Léda), Mme Rolland Duranceau, (Simonne); trois frères: Delvida, Wilfrid, Damien; sa grand-mère, Mme Vve Georges Poirier, et un grand nombre d'autres parents.

Les porteurs étaient: MM. Rolland Duranceau, Lionel Duranceau, Alex Savage, Eugène Legros.

La famille reçut de nombreux témoignages de sympathie.

Au poste CKAC dimanche prochain; causerie doctrinale

Les causeries doctrinales de l'Heure catholique, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sous le distingué patronage de S. Exc. Mgr Charbonneau, ont actuellement comme thème "le Pape et la paix". La quatrième de la série sera donnée le 23 janvier par le R. P. Guy Brisebois, O.F.M., professeur au scolasticat de Rosemont.



Dieu récompense la Charité

Les dames de charité de Valleyfield prient la population de ne pas prendre d'engagement pour le 8 février et réserver cette soirée pour la grande partie de cartes-concours qu'elles donneront au profit de l'hospice St-Vincent de Paul.

La présidente, une des principales organisatrices de cette soirée, vous fait part que l'événement social sera sous la présidence de Mgr P. E. Léger, au sous-sol de la Cathédrale.

On jouera le 500, Bridge, Euchre. La soirée se terminera par le tirage au sort d'un magnifique manteau de fourrure, don de la maison Ostiguy et aussi de plusieurs autres prix. Venez en foule vous amuser.

La Clinique Mobile à Beauharnois

Plus de 200 personnes donneront leur sang au cours du mois prochain

L'Unité Mobile de la Croix-Rouge Canadienne, section du service de donneurs de sang, se rendra à Beauharnois au cours du mois de février. Une série de cliniques ayant été organisée à cette fin en notre ville, des centaines de patriotes ont spontanément consentis à donner de leur sang au cours des deux cliniques précédentes. L'organisation en cours à Beauharnois obtient un franc succès avec un total de plus de deux cents donneurs à date. Comme par le passé le recrutement des donneurs se fera dans chaque usine de la ville. La date exacte de la clinique sera connue dans un avenir rapproché.

Seuls les détenteurs de coupons "G" peuvent se procurer chez leur marchand détaillant du lait évaporé, et du lait évaporé en partie écrémé, sauf en quelques régions isolées.

LE "vieux bus" ROULE ENCORE!



DES autobus... des autobus... toujours des autobus. C'est le problème pressant qui confronte l'industrie du transport routier de passagers aujourd'hui.

Chaque autobus utilisable de La Compagnie de Transport Provincial est régulièrement en service. Actuellement, il est impossible d'acheter de nouveaux autobus. Il est aussi difficile d'obtenir les pièces de rechange nécessaires... et encore plus difficile de trouver les mécaniciens compétents et expérimentés.

Chaque jour, les "vieux bus" circulent avec les plus récents modèles, parce que des mains habiles rendent possible leur entretien, et ces "vieux bus" aident à l'effort de guerre au lieu d'être retirés du service comme c'était notre intention en 1939.

Le public ne réalise pas toujours le travail qui s'accomplit derrière le rideau en temps de guerre, pour garder les autobus en état de service, et pour accommoder le plus grand nombre de voyageurs possible, sur les routes considérées essentielles par le Régisseur de la Circulation et la Régie des services publics.

Ne soyez pas impatient. Apportez votre part de coopération. Ne voyagez pas si ce n'est absolument nécessaire... et, particulièrement, évitez de voyager en fins de semaines ou pendant les périodes durant lesquelles la circulation est la plus intense.

Plus de 100 autobus de la "Provincial" sont nécessaires chaque jour pour transporter des milliers d'ouvriers de guerre.

Nous avons essayé d'acheter des nouveaux autobus, mais seulement 13 du total de 44 véhicules commandés depuis le commencement de l'année 1942 nous ont été livrés. Nous avons loué 30 autobus appartenant à des opérateurs indépendants, et nous essayons par tous les moyens à notre disposition de rencontrer la demande considérablement augmentée du public voyageur.



1188 rue Dorchester Ouest, Montréal.



Souhaits à nos clients

Nous profitons de l'occasion pour transmettre à nos nombreux clients nos meilleurs voeux de succès et de bonheur pour l'année 1944, et nous répétons à tous et chacun que nous désirons ardemment et sincèrement leur donner le meilleur service possible cette année en face des difficultés qui nous confrontent.

Les Nouvelles Sociales

M. Ange-Albert Lapensée et Mlle Fernande Lapensée de Beloeil étaient à Valleyfield en fin de semaine, les hôtes de Mlle Rose-Edmée Parent.

Mlle Léonie Lévesque, G.M., était à Montréal au cours de la semaine. M. et Mme Jean-Marie Girard recevaient à dîner dimanche soir dernier.

M. Rolland Cadieux était à Montréal en fin de semaine.

M. et Mme Alexandre Ladouceur étaient à Ottawa ces jours derniers. Ils ont visité leur fils Jean des Pères Blancs d'Afrique.

M. Lionel Cossette était à Toronto en fin de semaine dernière.

M. et Mme Jean-Denis Poirier de Shawinigan Falls ont passé quelques jours dans leur famille à Valleyfield.

Mlle Anna Perron passe quelques jours à Montréal.

Mlle Simonne Giroux de Coteau Station visitait Mlle Liliane Parent samedi dernier.

M. et Mme Gérard Leduc de Herdman étaient à Valleyfield au début de la semaine.

Mlle Gilberte Ostiguy a passé quelques jours à Montréal chez le M. et Mme Armand Frappier.

Mme Claude Girard visitait son frère Marcel au grand séminaire de

M. E. Langevin désire vous remercier

Une mention toute spéciale s'adresse à la brigade des pompiers

M. Eustache Langevin qui fut victime la semaine dernière d'un désastreux incendie nous prie d'adresser par la voix de notre journal ses sincères remerciements à tous ceux qui de près ou de loin lui ont apporté leurs condoléances.

Les nombreuses marques de sympathie dont il fut l'objet à la suite du malheur qui s'abattit sur lui et sa famille furent d'une grand confort. En effet il reçut de nombreux visiteurs et c'est avec plaisir qu'il les rencontra.

M. Langevin nous demande d'adresser particulièrement un sincère merci au chef de police, M. Jules Vinet, et à sa brigade de pompiers pour le magnifique travail qu'ils ont accompli quand le feu menaçait de ravager sa maison.

M. Langevin conserve donc pour tous ceux qui se sont intéressés à son sort une sincère gratitude.

Les cours de secourisme mardi soir prochain, le 25

Plusieurs se sont déjà enregistrées mais on acceptera celles qui assisteront au premier cours, mardi prochain

C'est lundi soir dernier qu'ont lieu l'enregistrement des dames et jeunes filles soucieuses de pousser leurs connaissances de premiers

Etat Civil

NAISSANCES

POTVIN—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, jeudi le 13 janvier 1944, à M. et Mme Georges-Emile Potvin, née Emilienne Coteur, un fils, André. Parrain, M. Maurice Prigent; marraine, Mme Aimé Potvin. Porteuse, Mme Robert Gladu.

GOSSELIN—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, dimanche, le 9 janvier 1944, à M. et Mme Léonard Gosse, née Claire Tétrault, un fils, André. Parrain, M. Flavien Tétrault; marraine, Mlle Anita Tétrault.

CARIGNAN—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 6 janvier 1944, à M. et Mme Wilfrid Carignan, née Emérentienne Lalonde, un fils, René. Parrain et marraine, M. et Mme Firmin Lalonde. Porteuse, Mme Victorin Carrière.

QUENNEVILLE—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, vendredi, le 14 janvier 1944, à M. et Mme Edouard Quenneville, née Marie Boutin, une fille, Marie, Claire, Nicole. Parrain et marraine, M. et Mme Elzéar Boutin. Porteuse, Mme Oscar Leduc. Baptisée par M. l'abbé Laniel.

BRIERE—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, vendredi le 14 janvier 1944, à M. et Mme Auguste Brière, née Lucie Béique, un fils, Michel. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Brière. Porteuse, Andrée Béique. Baptisée par M. l'abbé Amyot.

LOISELLE—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, samedi, le 15 janvier 1944, à M. et Mme Arthur Loïsel, née Georgianna Debonville, une fille, Marie, Jeanne, Murielle. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Loïsel. Porteuse, Mme Albert Chartrand.

QUESNEL—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, samedi, le 25 décembre 1943, à M. et Mme Arthur Quesnel, née Yvette Sauvé, un fils, Robert. Parrain et marraine, M. et Mme Hector Quesnel. Porteuse, Mme Josaphat Sauvé. Baptisé par Mgr P. E. Léger, curé de la cathédrale.

CHARRETE—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, dimanche, le 19 décembre 1943, à M. et Mme Philorum Charette, née Emilienne Gobeil, un fils baptisé par M. l'abbé Amyot sous les noms de Joseph, Albert, Pierre. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Poirier. Porteuse, Mlle Huguette Poirier.

LANIEL—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, dimanche, le 16 janvier 1944, à M. et Mme Ferdinand Laniel, née Thérèse Léger, un fils. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Léger.

Montréal, samedi dernier. Sensationnelle partie de hockey lundi soir dernier à l'aréna de Valleyfield

Deux clubs de filles, Les Tigers du Woolworth et Les United Girls.

Dans la 1ère période le jeu fut assez chaud, il n'y eut aucun point. Le jeu s'est plutôt joué près des buts des United Mlle St-Michel eut beaucoup à faire mais elle s'en tira à bon compte.

A la 2ème période Mlle Yolande Desjean enregistra le 1er point sur une passe de sa soeur. Les United virent enregistrer leur seul point de la soirée par Mlle Huguette Gibault, le temps 6 minutes. Les Tigers ne voulant pas faire partie nulle s'empressement de scorer un 2ème point, cette fois par Mlle Liliane Desjean sur une passe de Charlotte Bourassa.

La 3ème période Yolande des Tigers scora seule le 3ème but qui leur donna une victoire de 3 à 1 sur les United Girls.

Ce fut épataant! on dit les spectateurs, qui n'étaient environ qu'une cinquantaine dû à ce que la partie n'avait pas été annoncée. Donc les amis des sports féminins ne manquez pas la prochaine.

Voici l'alignement:
Les Tigers du Woolworth: Buts, Lucienne Beauchamp; déf.: Françoise Marchand, Charlotte Bourassa; aile d.: Suzette Chartrand; aile

DISTINCTION



Mme THERESE G. AMIOT, de Valleyfield, à qui un parchemin sera remis par l'Association ambulancière Saint-Jean, au nom de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, pour services rendus dans l'enseignement du secourisme.

g.: Liliane Desjean; avant: Yolande Desjean; subs.: Estelle Quenneville.

Les United Girls: Buts: Julienne St-Michel; déf.: Lucille St-Denis, Barbara Standers; Aile d.: Marthe Marchand; aile g.: Huguette Gibault; Avant: Charlotte Leboeuf. Arbitre: Marc Hubert Lefebvre.

Etat civil NAISSANCES

LACHAPELLE: A l'hôpital Ste-Marguerite de Valleyfield, samedi, le 11 janvier 1944, à M. et Mme Conrad Lachapelle, née Cora Amnotte, une fille Marie Blanche Micheline, baptisée par M. l'abbé Durocher. Parrain et marraine: M. et Mme Donat Comeau, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme James McKenna.

MARCIL: A l'hôpital Ste-Marguerite de Valleyfield, lundi, le 13 janvier 1944, à M. et Mme Rolland Marcil, née Marguerite Leduc, une fille Marie, Cécile, Marguerite, Denise. Parrain: M. l'abbé J. Damien Saint-Aubin, curé de la paroisse N.-D. de Bellerive. Marraine: Mme Onésime Leduc. Porteuse: Mlle Lucile Leduc, tante de l'enfant.

Les dirigeants et la Montréal Light Heat & P.

Au sujet de l'expropriation de cette compagnie d'électricité

"L'expropriation de la Montreal Light Heat and Power n'est ni sage, ni nécessaire," a dit M. J. S. Norris, Président, dans une déclaration adressée aux actionnaires. "La seule raison qui prive la population de cette province de tarifs d'électricité semblables à ceux de l'Ontario, c'est que le Gouvernement Provincial a failli à son devoir envers les citoyens, en n'exigeant pas que les entreprises d'utilité publique, sous régie privée, dans cette Province, soient soumises à l'échelle de taxes appliquée aux entreprises, sous régie publique, en Ontario.

Il a incité les actionnaires à protester vigoureusement auprès de leurs représentants à la Législature ou auprès du premier ministre Adélard Godbout, lui-même, contre le projet d'expropriation de la Compagnie, par le Gouvernement Provincial.

M. Norris a fortement réfuté les arguments donnés par le premier ministre en faveur de ce projet.

A la prétention du premier ministre, que "la Compagnie est devenue un monopole outrageant," M. Norris a répliqué que la distribution de l'électricité, pour usage domestique commercial et industriel, distribution même contrôlée, implique nécessairement un monopole.

Assemblée de l'Union dimanche

A l'Hôtel-de-Ville à 2.30 heures

Des quartiers généraux de l'Union Internationale à Valleyfield, on annonce qu'il y aura une assemblée générale de tous les membres de l'Union à la Montreal Cottons dimanche, le 23 janvier, à 2hres et demie de l'après-midi, à l'Hotel de Ville.

Le but de l'Assemblée sera d'élire les officiers du Local pour l'année 1944. Seuls les membres de l'Union seront admis et devront apporter leur reçu ou livret d'Union pour s'identifier.

De source autorisée, on apprend que le Conseil des Métiers et du Travail du District de Valleyfield se réunira samedi, pour considérer quel candidat à la mairie doit recevoir l'appui des ouvriers. La décision du Conseil des Métiers sera annoncée aux ouvriers à l'Assemblée de dimanche après-midi.

Le souper du bon vieux temps de la Garde Champlain, le 9

Une fête annuelle qu'on rend plus intéressante encore cette année — Bienvenue à tous

La Garde Champlain continue sa tradition de donner annuellement un souper du bon vieux temps. Il aura lieu le mercredi, 9 février prochain, à 7.30 heures p.m. dans la salle du Sacré Coeur.

Ce qui rendra la fête encore plus intéressante que par le passé est le fait que les membres seront, cette année, accompagnés.

Après le succès remporté l'an dernier et la satisfaction manifestée par tous les membres, on peut s'attendre

à un autre succès retentissant. Chaque membre recevra une carte d'invitation par la malle d'ici quelques jours; on voudra donc faire parvenir sa réponse dans le plus bref délai possible: Si par inadvertance un membre est oublié il voudra bien accepter les excuses et se présenter quand même à la salle le soir du 9 février et les membres se feront un plaisir de réparer leur erreur. L'admission est gratuite. Bienvenue à tous.

Le correspondant.

St-Timothée annule avec Pool Room de Léo Hébert

St-Timothée et Pool Room Hébert ont annulé dans une partie de "straight pool" qui s'est disputée à la salle de pool de Léo Hébert mer-

credi soir, le 12 janvier.

Jean-Paul Prévost, Philippe Perron, Louis Vendittoli et Arthur Leduc représentaient l'équipe de St-Timothée tandis que Lorenzo Lefebvre, René Bougie, Arthur Lefebvre et Michel Zakem jouaient pour Pool Room Hébert.

Les deux clubs se sont partagés les honneurs des quatre rencontres de la soirée, et comme il avait été convenu que c'était le nombre des parties gagnées et non le total des points qui déciderait de la victoire, les deux clubs ont donc fait partie nulle.

Lorenzo Lefebvre a défait Louis Vendittoli par 100 à 57.

René Bougie a été défait par Philippe Perron, 73 à 100.

Arthur Lefebvre a battu Jean-Paul Prévost, 100 à 68.

Dans le principal match de la soirée Arthur Leduc, du St-Timothée, et ancien champion du district, a battu Michel Zakem par 200 boules à 75. Arthur Leduc a affiché une performance splendide. On se souvient que Leduc jouait contre des adversaires avec lesquels il ne faisait compter aucune série moindre que 50 boules.

Michel Zakem, malgré un manque de pratique trop prolongé, a quand même bien joué. Un bon groupe d'amateurs assistaient à cette partie.

La FAIBLESSE
PEUT DISPARAITRE FACILEMENT
Symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE:
Pâleur, Fatigue, Faiblesse, Douleurs de Dos, de Reins, Troubles internes essentiellement féminins

PILULES ROUGES
TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES
POUR LES FEMMES PALES ET FAIBLES

Cie Chimique FRANCO
Américaine Ltée,
1570, rue St-Denis,
Montréal

MM. Delphis Gagnier et Adrien Lebeuf sont élus par acclamation

Ils conservent leurs sièges d'échevins des quartiers Bellerive-est et Bellerive-ouest

MM. Delphis Gagnier et Adrien Lebeuf, respectivement échevins des quartiers Bellerive-est et Bellerive-ouest, ont conservé leurs sièges au conseil municipal lundi dernier lors de la mise en nomination des candidats à l'électorat, lorsqu'ils ont été élus par acclamation par leurs électeurs.

M. Gagnier commence ainsi son troisième terme au conseil municipal.

M. Gagnier faisait sa première apparition au siège municipal en mars 1941 alors qu'il venait de remporter la victoire dans une élection contre M. Adélaré Touchette.

En janvier 1942, M. Gagnier était réélu par acclamation. L'année suivante, lors du tirage au sort qui voulait que trois sièges municipaux d'échevins soient sujets à élection à chaque année, M. Gagnier gardait son siège en compagnie de MM. Louis Quevillon et Adrien Lebeuf.

Lundi dernier, une troisième fois, c'est par acclamation que M. Gagnier voyait ses électeurs lui confier les charges d'échevin du quartier Bellerive-est.

M. Adrien Lebeuf, qui gagnait sa première élection en 1942, a été réélu par acclamation lundi dernier par ses électeurs, M. Lebeuf, pendant la dernière année, a occupé les charges de président des finances de la ville de Valleyfield. Il est heureux d'annoncer au public que la ville de Valleyfield a, en deux ans, amorti sa dette de quelque \$130,000. M. Gagnier était président de la police pour son dernier terme.

Elu par acclamation trois fois

M. Louis Quevillon représente le quartier Maisonneuve depuis 1941

M. Louis Quevillon, échevin du quartier Maisonneuve, était réélu pour la troisième fois par acclamation à son siège d'échevin de cette ville.

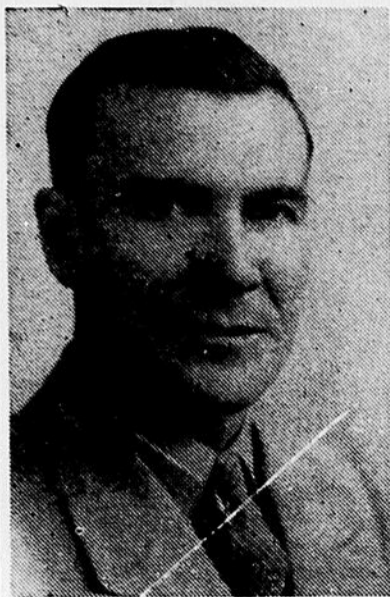
Depuis les débuts de sa carrière dans la politique municipale, c'est la troisième fois que M. Quevillon brigue les suffrages publics et obtient la victoire par les acclamations de ses électeurs.

Une première fois, en septembre 1941, M. Quevillon était élu par acclamation pour terminer le terme de M. Adélaré Lecompte.

En janvier 1942, de nouveau devant l'électorat, M. Quevillon était acclamé par ses électeurs.

En janvier 1943, alors que le tirage au sort voulant que trois sièges d'échevins soient sujets à élection à chaque année, M. Quevillon gardait son siège avec MM. Delphis Gagnier et Adrien Lebeuf, alors que MM. Mérel Laberge, Henri Latour et A. C. Leblanc devaient on démissionner ou se représenter devant l'électorat. On sait qu'aucun de ces é-

REELUS PAR ACCLAMATION LUNDI DERNIER



M. DELPHIS GAGNIER, Quartier Bellerive-Est



M. LOUIS QUEVILLON, Quartier Maisonneuve



M. ADRIEN LEBEUF, Quartier Bellerive-Ouest

Honneur conféré à Mme T. Gilles Amiot par l'Association Ambulancière Saint-Jean

Un parchemin spécial lui est remis en reconnaissance de son précieux concours dans l'avancement et la diffusion de l'enseignement du Secourisme

Le bureau de l'Association Ambulancière Saint-Jean, à Montréal, vient de recevoir trois parchemins spéciaux, richement enluminés, qui

seront remis à trois dames de marque de la Province en reconnaissance de leur précieux concours dans l'avancement et la diffusion de

mêmes collègues MM. Delphis Gagnier et Adrien Lebeuf que le tirage au sort de janvier 1943 avait conservé à leurs fonctions publiques.

M. Quevillon tient à mentionner à ses électeurs qu'il est toujours à leur disposition pour tous problèmes qui les intéresseront. C'est avec leur concours, a-t-il dit qu'il espère développer son quartier et la ville de Valleyfield qu'il représente.

l'enseignement du Secourisme.

Ces parchemins, signés par le Chevalier Commandant de l'Ordre, son Excellence le Gouverneur Général du Canada, et le Lieutenant de l'Ordre, Allan T. Lewis, portent les noms de Madame Pauline Vanier, épouse du Ministre du Canada à Alger, le major-général Georges P. Vanier; de madame Miville-Deschênes du Québec et de madame Thérèse G. Amiot de Valleyfield.

Mesdames Vanier et Deschênes ont dépensé et leur temps et leur argent dans le but de promouvoir les intérêts de l'ordre Saint-Jean à Québec et dans tout le district du Bas Saint-Laurent. Madame Amiot, de son côté, a développé et diffusé le travail de l'Ordre tant à Valleyfield que dans tout le District.

On prépare présentement des cérémonies spéciales au cours desquelles les parchemins seront présentés à mesdames Deschênes et Amiot.

Remerciements des échevins élus par acclamation

Nous tenons à remercier les citoyens des quartiers Maisonneuve, Bellerive-est et Bellerive-ouest, qui nous ont apporté, une fois de plus, le témoignage de leur confiance à notre égard.

Qu'ils soient assurés de notre entier dévouement à servir les intérêts de chacun de nos quartiers en particulier, ainsi que ceux de la ville de Valleyfield que nous sommes fiers de représenter dans le conseil municipal.

Louis Quevillon

échevin du quartier
Maisonneuve

Adrien Lebeuf

échevin du quartier
Bellerive-ouest

Delphis Gagnier

échevin du quartier
Bellerive-est

NOTRE FUTUR MAIRE

ANNONCE

ANNONCE

ANNONCE

Le Dr Caza est le candidat le plus sérieux à la mairie

A la demande d'un grand nombre de citoyens représentant les divers quartiers de Valleyfield, le docteur O. E. Caza, médecin bien connu de cette ville, a accepté de se laisser porter candidat à la Mairie. Le docteur Caza n'a jamais craint la lutte, et il nous en donne la preuve en acceptant de se présenter cette année contre trois adversaires. Il appartient donc maintenant aux électeurs de cette cité d'apprécier les qualifications et les mérites de chacun des candidats en présence, et de choisir pour la Mairie, celui qu'ils croieront sincèrement le plus apte à remplir les devoirs de cette charge, dans le meilleur des intérêts de Valleyfield.

Lundi dernier, avait lieu la grande assemblée publique qui suivit la nomination à l'hôtel-de-ville. Elle a fourni, à tous ceux qui y étaient présents, l'occasion de juger l'attitude et la conduite des candidats en présence. Personne ne se souvient que des adversaires, au cours d'une lutte municipale, pour la Mairie, comme MM. Cauchon, Gaspard Major et Louis VI Major, se soient traités d'une manière aussi grossière; tous trois se sont injuriés, se traitant de gens mal élevés, de "petit garçon", de "fétards", etc. et nous en passons. Ce sont là les adversaires du docteur Caza qui n'ont pas eu d'autres arguments pour solliciter un mandat du peuple. Ce fut un combat royal de personnalités injurieuses entre ces trois candidats, qui n'a certes pas édifié l'assistance.

Le docteur Caza a laissé le soin à ses adversaires de s'insulter entre eux, laissant le soin aux électeurs de les juger à leur mérite.

Contraste frappant, le docteur Caza s'est adressé à la foule d'une manière tout à fait digne, ignorant les personnalités, expliquant les raisons de sa candidature et exposant son programme.

Depuis le début de la campagne, les adversaires du docteur Caza n'ont pas trouvé d'autres arguments, pour gagner des votes, que de semer des rumeurs fausses et injustes sur son compte.

La probité et l'honnêteté publiques du docteur Caza ne sont pas à faire; nous sommes convaincus que les électeurs de Valleyfield sauront discerner la vérité et faire table-rase de toutes ces affirmations injustes, fausses et mensongères sur le compte du docteur Caza.

Nous sommes certains que le docteur Caza, suivant les rapports que nous avons obtenus à date, sera élu maire de Valleyfield le 24 janvier prochain; nous avons fait une enquête dans tous les quartiers de la ville, et nous sommes en mesure de déclarer qu'il sera élu par une très grosse majorité, et qu'ainsi la population saine et intelligente de Valleyfield, sans exception, prouvera qu'elle a su reconnaître que ses véritables intérêts résidaient dans l'élection du docteur Caza à la mairie de Valleyfield.

Le Dr O.-E. Caza est reconnu pour sa coopération partout

Le candidat le plus sérieux à la mairie, le docteur O.-E. Caza, est né à St-Anicet, P.Q., le 6 janvier 1891. Son père était cultivateur. Dès son bas âge il fréquenta l'école "du rang". Il poursuivit ensuite ses études classiques au collège de Rigaud. Après avoir décidé d'entreprendre la médecine comme carrière, il alla à l'Université de Montréal. Ses débuts comme spécialiste furent dans l'Ouest canadien. C'est en 1925 qu'il vint s'établir à Valleyfield. Dès son arrivée dans notre ville, il s'occupa activement de toutes les organisations. Il contribua dans une large mesure à la reconstruction de l'Hôtel-Dieu de Valleyfield en 1932. Le docteur Caza est reconnu pour sa générosité envers les pauvres qu'il opère.

**GRANDE
ASSEMBLEE
DIMANCHE SOIR**

- à -
l'Hôtel-de-Ville

- à -
8.30 p.m.

en faveur du
DR O.-E. CAZA

Le programme du Dr Caza, candidat à la mairie

Nous avons suivi les assemblées tenues par le docteur Caza et voici, en quelques mots, le programme de ses activités futures lorsqu'il sera maire de la Cité de Salaberry-de-Valleyfield.

Le docteur Caza est un de nos citoyens les mieux connus, qui, bien qu'il ne fut pas échevin dans le passé, s'est toujours tenu au courant de notre politique municipale, comme tout citoyen doit le faire. Il a suivi les activités de plusieurs organisations locales, et il a tâché de travailler à l'avancement de ces organisations, en définitive, au bien-être social et économique de notre ville.

L'Ecole Industrielle de Valleyfield est une de ses oeuvres, pour laquelle il a fait beaucoup de démarches, à ses frais personnels; il a l'intention de travailler à l'agrandissement de cette école, et d'obtenir, si possible, une école du textile. La classe ouvrière reconnaîtra donc que le docteur Caza lui a donné des preuves tangibles de l'intérêt qu'il lui porte. A l'encontre des autres candidats dans cette lutte, le docteur Caza ne fait pas seulement des discours aux ouvriers, mais il leur prouve qu'il a obtenu pour eux des résultats pratiques qui leur permettront, à eux et à leurs enfants, d'améliorer leur situation. Il ne fait aucun doute que le passé du docteur Caza est une garantie pour la classe ouvrière qu'il ne négligera rien à l'avenir, pour lui assurer un plus grand bien-être; nous croyons que ces derniers ont

raison de lui faire confiance et qu'ils ne le regretteront pas.

Il y a un problème municipal qui intéresse tous les citoyens de cette ville et qui n'est pas encore réglé, malgré que la chose soit urgente; le docteur Caza a promis que s'il devenait maire de Valleyfield, il verrait à régler la question des ponts des quartiers Bellerive et Champlain et il a affirmé que les intérêts de notre population devront enfin passer avant les gros intérêts particuliers qui ont mis obstacle jusqu'ici à la solution de ce problème. Le docteur Caza a aussi discuté des problèmes locaux que l'après-guerre nous apportera nécessairement et qui devront être converties en usines de temps de paix; le docteur Caza veut garder chez nous les ouvriers et leur fournir du travail; et de cette manière aider à notre commerce local et à nos propriétaires.

Il entend réaliser deux autres projets: le pont Valleyfield-Coteau et le boulevard Valleyfield-Montréal, question qu'il connaît bien pour les avoir étudiées alors qu'il était le président de la Chambre de Commerce de Valleyfield.

Aux électeurs, maintenant, de faire leur choix; le docteur Caza leur offre une administration saine, honnête et progressive, à base d'économie. Nous n'avons aucun doute qu'il se montrera digne de la confiance que les électeurs lui donneront, et que, partout et toujours, il les représentera dignement, même en délégation avec le Conseil!

ANNONCE

ANNONCE

ANNONCE

Le candidat de tous



Dr O.-E. CAZA

VOTEZ

pour le

Dr O.-E. CAZA

Lundi prochain

le 24

A BONNE HEURE

Les listes contiennent 371 voteurs de plus que l'an dernier, à la même date

On enregistre une forte augmentation du nombre des locataires — 91 propriétaires de plus ont droit de vote — Statistiques

En prévision des élections municipales qui se tiendront lundi prochain à la mairie dans notre ville nous fournissons ici quelques statistiques intéressantes sur le nombre de voteurs de chaque quartier. On remarquera que ceux qui ont droit de vote forment un total quelque peu élevé que l'an dernier. En effet, on enregistre une augmenta-

tion de 371 voteurs sur le total: soit 91 sur le nombre de propriétaires et 280 sur le nombre des locataires.

Nous fournissons dans une autre colonne de ce journal les adresses des bureaux de votation où les "ayant droit de vote" devront aller déposer leurs bulletins.

BUREAUX DE VOTATION ET NOMBRE D'ELECTEURS

QUARTIER SALABERRY:	Prop.	Loc.	Total
Poll No 1	126	54	180
Poll No 2	72	57	129
Poll No 3	99	47	146
	297	158	455
QUARTIER MAISONNEUVE:			
Poll No 4	88	41	129
Poll No 5	128	39	167
Poll No 6 A à K	122	48	170
Poll No 6 L à Z	167	40	207
	505	168	673
QUARTIER CHAMPLAIN:			
Poll No 7	139	44	183
Poll No 8 A à K	73	16	89
Poll No 8 L à Z	129	37	166
Poll No 9	64	45	109
	405	142	547
QUARTIER BELLERIVE-EST:			
Poll No 10	114	87	201
Poll No 11	86	52	138
	200	139	339
QUARTIER BELLERIVE-OUEST:			
Poll No 12	119	56	175
Poll No 13 A à K	84	12	96
Poll No 13 L à Z	145	26	171
	348	94	442
QUARTIER SAINTE-CECILE:			
Poll No 14	185	55	240
TOTAL	1,940	756	2,696

Comparaison du nombre des électeurs municipaux de la Cité de Salaberry-de-Valleyfield

Prop.	1943 Loc.	Total	Prop.	1944 Loc.	Total
			QUARTIERS SALABERRY		
303	95	398	297	158	455
			MAISONNEUVE		
477	104	581	505	168	673
			CHAMPLAIN		
388	86	474	405	142	547
			BELLERIVE-EST		
196	104	300	200	139	339
			BELLERIVE-OUEST		
302	54	356	348	94	442
			SAINTE-CECILE		
183	33	216	185	55	240
1,849	476	2,325	1,940	756	2,696

Les secrets du DOCTEUR MORHANGES

- avec -

Marcel Chabrier - Muriel Guilbault - Philippe Robert - Jean Duceppe et toute la troupe de la radio.

Au sous-sol de la Cathédrale
JEUDI SOIR
27 JANVIER
à 8.30 hrs.

BILLETS:
Pharmacie Laroche
Pharmacie Aubin
et à la porte

Les billets du festival sont en vente

Toutes les personnes désireuses de se procurer des billets pour le grand festival du patin qui aura lieu à Valleyfield mardi, le 15 février, doivent s'adresser aux dépositaires de produits alimentaires à Valleyfield

QUANTITE LIMITEE DE BILLETS RESERVES

Au cours d'une réunion des marchands de produits alimentaires, tenue mardi soir dernier au comité National des Fiances de Guerre, sous la présidence de M. Adrien Cholette, il fut unanimement approuvé de présenter un grand festival du patin à Valleyfield mardi soir, le 15 février. On annonça au cours de cette assemblée que les fameuses patineuses du Montreal Figure Skating Club se rendraient à Valleyfield à cette occasion. Le président déclara aussi que les organisateurs de cette soirée, au profit du Timbre d'Epargne de Guerre et de la Frégate H.M.C.S. "Valleyfield", avaient entamé de pourparlers avec la championne patineuse au Canada afin de la présenter au public de Valleyfield au cours de cette soirée récréative. Le comité espère avoir des nouvelles définitives à ce sujet en fin de semaine.

Pour ajouter une touche tout à fait locale à cet événement, les spectateurs auront aussi l'occasion de voir évoluer des jeunes de notre ville. Cette décision du comité plaira non seulement aux parents des jeunes mais à tous ceux qui ont à coeur de voir notre ville représentée dans tous

mouvements sportifs ou autres.

La distribution des billets réservés ou pour admission générale se fait depuis mercredi avant-midi et tous les dépositaires de produits alimentaires dans notre ville en ont à leur disposition. On nous apprend aussi que le nombre de billets réservés est restreint et que toutes les personnes désireuses de s'en procurer devraient se présenter chez leur marchand dans le plus court délai possible.

Comme nous le disions la semaine dernière, l'admission générale à ce festival est 50 sous et les billets réservés se vendent à 75 sous. Aucune personne ne sera admis à l'aréna de Valleyfield mardi, le 15 février à moins d'être en possession du billet spécial qui est en vente chez le marchand. Tous les intéressés pourront obtenir des détails supplémentaires des marchands.

Permettez-nous de répéter que le nombre de billets réservés est très limité et que tous les amateurs désireux d'assister à ce festival du patin devront se procurer des billets d'admission à l'avance afin de s'éviter des ennuis à la dernière minute.

HOCKEY

DIMANCHE,
LE 23 JANVIER, 1944
at 2.30 p.m.

ARMEE

- vs -

VALLEYFIELD BRAVES

ADMISSION:

Enfants - - - - - 25c
Soldats - - - - - 25c
Générale - - - - - 40c
Réservée - - - - - 60c

ARÉNA DE VALLEYFIELD TEL. 44

rues de Bellerive, puis traversèrent le pont pour continuer à circuler dans les rues de Valleyfield.

Les deux clubs dinèrent à l'hôtel Larocque.

Les Marcheurs de Valleyfield firent leur marche forcée de 3 milles. M. Roiand Pilon, de Bellerive se classa bon premier, et gagna la coupe offerte par M. René Amyot.

Une autre course au programme de la journée vit M. Téléphore Morin se classer premier tandis que M. René Henley obtenait la deuxième position.

Il y eut distribution de prix à l'hôtel Larocque, devant une foule considérable de membres des deux clubs et de visiteurs.

La direction des Noirs et Jaunes, qui avaient organisé cette journée, remercie M. Josaphat Amyot pour l'hospitalité qu'il a accordée aux raquetteurs ce jour-là.

Roland Pilon remporte la coupe dans la marche forcée de trois milles

Parade des deux clubs de raquettes dimanche dernier — Rendez-vous à la grand'messe à Bellerive — Dîner, réception, distribution de prix à l'Hôtel Larocque

Les raquetteurs de Valleyfield ont passé une journée splendide dimanche dernier.

Sous l'organisation des Marcheurs de Valleyfield, les deux clubs de raquettes "Noirs et Blancs" et "Noirs et Jaunes", s'étaient donné rendez-vous à Bellerive dimanche dernier, alors que les membres des deux clubs assistèrent à la grand-messe.

Après la grand-messe, les deux clubs se disposèrent en rangs de parade et paraderont à travers les

LIGUE MONTREAL INTERMEDIAIRE

Classement des équipes

	J.	G.	P.	N.	P.P.	P.C.	Pts
Valleyfield	4	4	0	0	30	12	8
Cyclones	3	2	1	0	16	15	4
Armée	4	1	3	0	14	26	2
Lachine	3	0	3	0	9	16	0

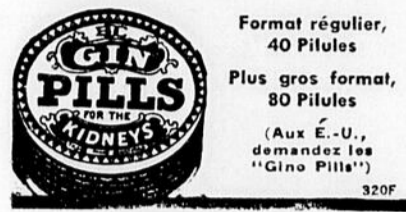
SI VOUS SOUFFREZ DE:
FAIBLESSE COURBATURES
NERVOSITÉ ÉPUISEMENT
FATIGUE HABITUELLE
MANQUE D'APPÉTIT

PRENEZ LES
PILULES MORO
1566 ST-DENIS, MONTRÉAL



CE SONT PEUT-ÊTRE VOS REINS?

Prenez les GIN PILLS, le remède pour les reins vendu aux conditions de "satisfaction ou argent remis". Les GIN PILLS aident à soulager, à tonifier vos reins—favorisant ainsi l'élimination des impuretés qui causent maux et douleurs, troublent votre repos.



St-Anicet

A St-Anicet, le 13 janvier, est décédé, en la demeure de sa soeur Mme O. Pilon, Edouard Laparé, âgé de 61 ans, époux de Annie Kerry de Fort Erie, Ontario.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil, un fils Charley de Buffalo, E.U., une fille, Mme Jos Kannie, Lauretta, de Fort Erie, Ont., sept soeurs: Mme Veuve A. Fergie, Louisa; Mme Ramsay, Berthe; Mme O. Pilon; Cézarine; Mme Georges Chrétien, Laurette, de St-Anicet; Mme Veuve N. Leblanc, Rosane, de Montréal; Mme Veuve A. Renaud, Clara, de Montréal; Mme H. Chrétien, Jeanne, de Williamstown, Ont.; deux frères: Arthur de St-Anicet et Léo de Fort Erie, Ont.; quatre petits-enfants, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Les funérailles eurent lieu à St-Anicet, samedi, le 15 janvier 1944, au milieu d'un concours de parents et d'amis. Le service fut chanté par M. l'abbé Reid, curé de la paroisse.

Les porteurs étaient: MM. O. Pilon, beau-frère du défunt, Rémi Rabeau, Anatole Leblanc, Léo Laparé, Jean Laparé et Roger Laparé, neveux du défunt.

QUARANTE HEURES

Jeudi, vendredi et samedi, les 12, 13 et 14 janvier eurent lieu en la chapelle des Révérendes SS. Assomption de la Ste-Vierge de St-Anicet les Quarante-Heures annuelles comme par le passé, on se rendit prier devant Jésus Hostie.

La famille A.-H. Besner reçut de nombreuses marques de sympathies, tributs floraux

Les funérailles eurent lieu ces jours derniers à la cathédrale de Valleyfield de M. Auguste-Horace Besner, marchand de quincaillerie avantageusement connu. Une grande foule assistait aux funérailles. La famille reçut de nombreuses marques de sympathies, des tributs floraux, offrandes de messes, télégrammes et sympathies.

TRIBUTS FLORAUX

Mme A. H. Besner, M. et Mme J. C. Besner, Mme Robert Besner, Mme Lucien Besner Berthiaume et ses enfants, Mlle Claire Besner, les Chevaliers de Colomb, 4ème degré, M. et Mme Louis Desrochers de Joliette, Dr et Mme B. Charbonneau St-Esprit, M. G. E. Aird, MM. Oscar et Pierre Favreau, M. et Mme Louis Desrosiers, M. et Mme Charles Durnham, M. Hector Prud'homme, Montréal; M. Marcel Turcotte, MM. et Mmes D. J. Courville, Michaël Hargadon, D. J. Courville, M. H. O. Meyer, M. et Mme A. Aldrich, M. J. L'Après et H. La Pierre de Montréal; M. et Mme Lionel Perron, M. et Mme Areno, La Cie Standard Clay Product, Cie Hobbs Glass, Cie Union Electric Supply Co., Cie Canadian Typsum, M. Paul Sasseville, Crane Ltée, La Cie Ottawa Paint Works, La maison Général Steel Ware Ltée, Building Products.

MESSSES

Mme Horace Besner, M. et Mme J. C. Besner, le Notaire et Mme Robert Besner, Mme Lucien Besner, Mme Marcelle Besner, Mme Théodore Bélanger, l'abbé P. Gendron, Dr et Mme Aberdeen McCabe, M. Roger Varin, Dr et Mme W. Laroche, Mlle J. Ratti, Notaire et Mme Armand Tascon, Mme L. Besner, M. N. A. Ostiguy, M. Omer Pilon, Les Employés de la Maison A. H. Besner, le Colonel et Mme E. Lévesque, Mme Rodolphe Biron, M. et Mme R. Bélanger, Mme Arthur Berthiaume, Montréal, Notaire et Mme J. Malouin, M. et Mme Maurice Huot, Québec, M. et Mme P. E. Bourbonnais, Ste-Rose, Mme J. O. Clermont, Mme

J. Gauthier, M. et Mme L. P. Godbout, Mlle B. Monette, M. et Mme P.-Emile Asselin, Ste-Rose; M. J. P. Champagne, M. A. Cossette, famille Thisdale, M. et Mme Gaspart Fortier, Mme Alfred Lacroix, Montréal; M. et Mme F. P. Brodeur, l'abbé Paul Laniel, Mme Omer Pharand, Montréal; M. et Mme Anatole Latour, Mlle P. et A. Côté, famille J. H. Brisson, M. Roméo Daoust, l'abbé A. Sauvé, Mme H. Campeau, Montréal; M. et Mme L. Laplante A. J. Hicky, M. et Mme Arthur Séguin, Mme O. P. Prieur, Sr. Marie des Lys, Dr et Mme Gilles Amyot, Mme L. Brunet, Mlle M. Brodeur, Mme Oscar Besner, M. M.-Maurice Hardy, Religieuses de l'Hôtel-Dieu, M. et Mme Ernest Léger, Mlle Thibodeau, Mme P. Billette, Montréal; M. et Mme Armand Larin, Mlle Jeannette Larin, Dr W. G. McCabe, M. et Mme Eugène Besner, le Camp Dom Bosco, M. J. Brady, Mlle Cécile Degranpré, M. et Mme Robert Cauchon, La Cie Reading, M. M.-Sylvio Biron, famille Téléphore Boissonnault, St-Timothée; M. et Mme Louis Desrochers, Joliette; M. et



"Notre Régulateur de Famille est Les PILULES du DR CHASE pour les Reins et le Foie"

Saveur Sans Égale THÉ ET CAFÉ "SALADA"

Lorsque la quantité est limitée, la qualité devient encore plus importante.

Mme Gaston Thibodeau, Montréal; Les Séminaristes de la cathédrale, Mme A. Provost, M. F. C. Provost, L'abbé Lucien Bélanger, Mlle Lamoureux, Montréal; M. C. Lussier, Montréal; M. et Mme F. Caillier, Léonard; Notaire et Mme Médard Leduc, M. et Mme Gérard Bélanger, M. et Mme Walter Lefebvre, M. Abraham Ouellette, Montréal; L. Philippe Lauzon, Dr et Mme Y. Brassard, Mlle Marguerite Lemieux, Montréal, M. H. Massey, M. et Mme L. N. Leduc, Dr et Mme A. Clairmont, M. et Mme Adrien Cholette, M. et Mme Omer Lamoureux, Montréal; famille Médard Bariteau, Mlle Anna Bourque, Mme Nap. Legros, Vaudreuil; M. et Mme C. Léger, M. Paul et Lionel Cossette, M. et Mme R. Paré, M. et Mme A. Horgan, M. Albert Wallot, M. Edouard Roy, Mlle Lucette Besner, Montréal; Mme Gabrielle Besner Watson, Brockville; Capt. et Mme T. Labrosse, M. et Mme Gontran Saintonge, famille Charles Cadieux, Cercle Amyot études, M. et Mme Léger, Montréal; L'oeuvre St-Jean Bosco, M. Albert Dion, M. et Mme Oscar Courtemanche, Malartic; M. et Mme Paul Ouellette, Montréal; Mlle Agnès Emard, Montréal; Mme Edouard Ouellette, Montréal; M. M. A. Dougherty, M. et Mme Edgar Besner, Hull; Mlle Lucienne Carignan, Montréal; Rév. E. C. Campeau, Rochester; M. et Mme Adrien Leboeuf, Mme Nestor Wallot; Mme L. Godbout, famille N. Langevin, M. et Mme J. T. Desautels, M. et Mme R. Rousseau, M. et Mme Raymond Lapointe, Mlle R. Lavoie, J. Larin, Antoinette Larin, M. et Mme William Poirier, Lac Mégantic; Mme Elzéar St-Denis, Mlle Thérèse Marie et M. J. P. Clairmont, Mme A. W. Sullivan, M. et Mme L. P. Lemelin, Montréal; Mme J. V. Venne, M. et Mme Josephat

Laniel, Mlle G. Chasle, M. J. W. Brady, Sr. Marie du Crucifix, Québec; Hospice St-Vincent de Paul; Notaire et Mme N. Corbo, Montréal, Dr A. Marchand, Mlle H. Marchand, Beauharnois; M. C. Lussier, M. L. Joubert, Mlle Blanche, T. R. Pharand, Les élèves de l'école Coteau Landing, M. et Mme Léo Couture, Montréal; Corporation paroissiale Ste-Cécile, M. et Mme René Reeves, Montréal; M. Arthur Mineau.

TELEGRAMMES

Dr L. Perron, Dr et Mme Thérien, Mlle Thérien, M. H. E. Hébert et Guy Moreau, M. Hector Lamontagne, M. Henri Perras, M. et Mme T. Lépérance, M. J. H. Farley, M. L. Gadbois, Mme J. N. Legault, M. P. Aspeck, M. A. Dubéuil, M. Charlemagne Bourcier, MM. et Mmes L. P. Marchand, Roméo Gagnon, Jean Mercier, Gabriel Prieur, F. Beauregard, P. E. Bourbonnais, Georges Weber, René Gravel, J.-Arthur Pharand, A. Lauzon, Mlle R. Côté, Dr et Mme Gérald Boyer, MM. et Mmes Eugène Thibodeau, K. Muciuslski, W. Poirier, M. Bernatchez, M. E. Rochon, M. A. Besner, M. C. Lussier, Mlle Pauline Lapointe, famille H. Pilon, Drummond McCall Co., M. et Mme Jean Paradis, M. Louis Lefebvre, M. Augustin Langevin, Mlle Mariette Lazure, M. et Mme P. Robillard, Mlle Jeanne Bouvette, Mlle Françoise Clermont, Mlle Yolande Lafontaine, M. et Mme Robert Picard.

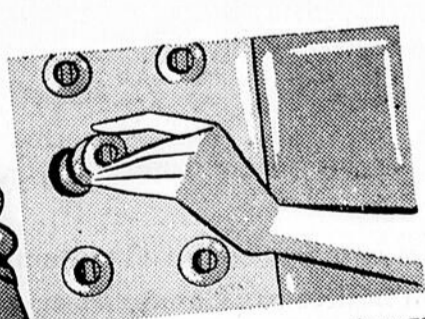
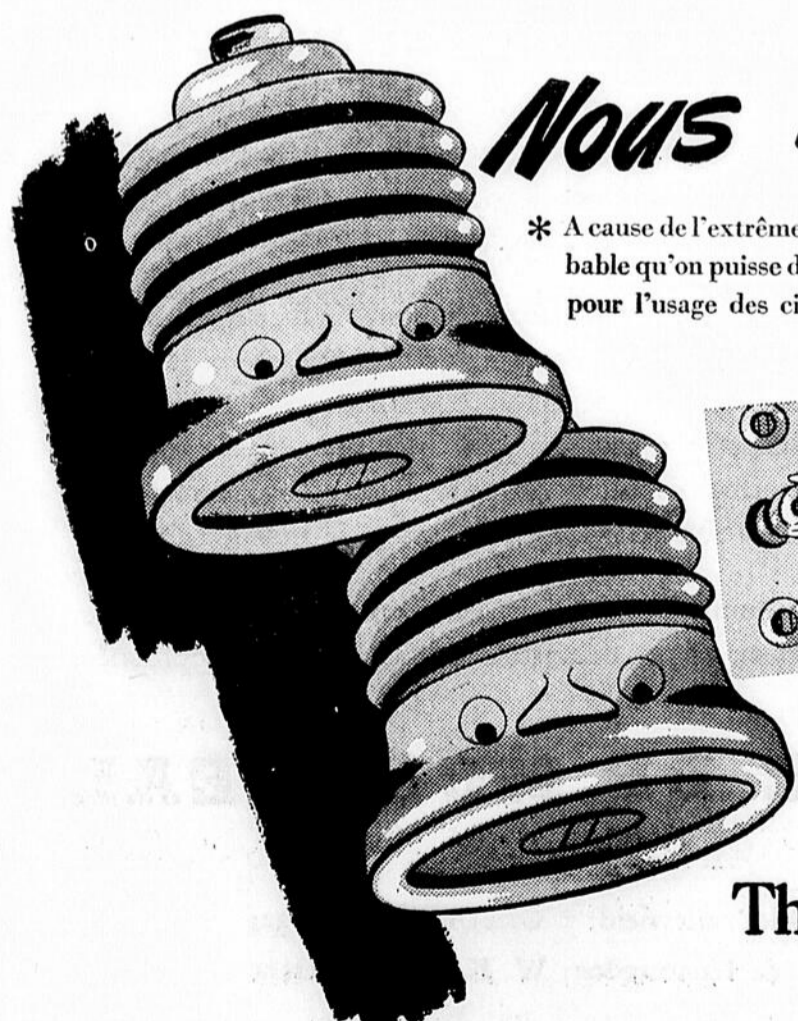
BOUQUETS SPIRITUELS

Les Soeurs Clarisses de Valleyfield, Mlle C. Salvaile, Religieuses C.N.D. Châteauguay, Religieuses C.N.D. Huntingdon, les élèves Pensionnat de Valleyfield, Sr. Cécile Thérèse, St. J.-M., Sr. Elizabeth, Supérieure Nouveau Salaberry.

*** Vos serviteurs électriques — soyez bons pour eux**

NOUS SOMMES VOS FUSIBLES

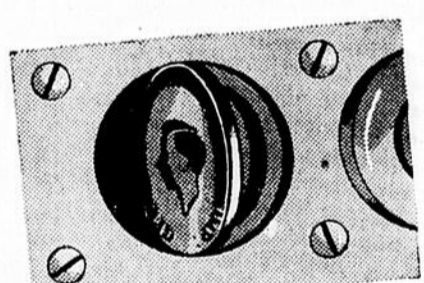
* A cause de l'extrême rareté des matériaux et de la main d'oeuvre, il n'est pas probable qu'on puisse disposer de nouveaux appareils électriques pour l'usage des civils d'ici quelque temps.



Apprenez à remplacer vous-mêmes vos fusibles. Les fusibles sont des "soupapes de sûreté". Quand un fusible saute, vérifiez les fils et les appareils qui portaient du courant. Réparez les fils et les prises de courant brisées ou défectueux avant de remettre le courant.



Ayez toujours sous la main plusieurs fusibles des calibres voulus. Remplacez les fusibles brûlés par d'autres de même grosseur. Ne les remplacez jamais par un bout de fil ou par un sou. Lorsque vous les remplacez, tenez vous debout sur une chaise ou une planche de bois. En remplaçant un fusible, ne touchez pas à la boîte de métal ou aux tuyaux.



N'employez jamais un fusible trop considérable pour un circuit. Ne surchargez pas les circuits en rattachant trop d'appareils au même circuit en même temps.

The Shawinigan Water & Power Company

Électricité Produits Chimiques
GÉNIE CIVIL • TRANSPORT • CONSTRUCTION

L'ARMÉE A VALLEYFIELD DIMANCHE

Les visiteurs ont opéré d'autres changements favorables à leur équipe pour la joute qui aura lieu à Valleyfield dimanche prochain à 2.30 p.m. — Lucien Leduc est confiant de continuer la série de victoires

Les Braves de Valleyfield ont remporté une autre éclatante victoire contre le Lachine dimanche dernier dans une joute régulière de la ligue Intermédiaire. Le score finale dans cette joute fut de 6 à 3. Lucien Leduc, coach des Braves de Valleyfield, est confiant de continuer cette série de victoires dimanche prochain alors que l'Armée de Longueuil se rendra à Valleyfield pour faire face aux Joannette, Boyer, Bastien, Armand, Lascelles, Vinet, etc.

L'Armée, nous apprenons de bonnes sources, alignera de nouveaux joueurs lors de leur prochaine visite à Valleyfield. Le dépôt militaire no 4 possédait auparavant une des moins

puissantes équipes du circuit Bob LeBel. Avec les changements préconisés par le gérant de cette équipe, Valleyfield devra prendre toutes les précautions voulues s'ils ont l'intention de continuer leur série de victoires dans le circuit intermédiaire.

Toutes les personnes désireuses d'assister à cette joute sont priées de réserver leurs billets à l'avance afin de s'éviter des déceptions à la dernière minute. Il s'agit tout simplement de téléphoner à 44 et on vous réservera les billets désirés.

Cette joute commencera à 2:30 P.M.

réunion mentionnons M. Lécuyer, père, qui chanta des belles chansons d'autrefois; son fils, M. Honoré Lécuyer, président du Salaberry, se fit également un plaisir de donner plus d'éclat à cette fête en rendant plusieurs sélections de son repertoire. M. le capitaine s'est aussi fait entendre au cours de la réunion. M. Glorifie Latour et Mme Glorifie Latour chantèrent aussi plusieurs chansons dont une composée spécialement pour l'occasion par M. et Mme Honoré Lécuyer.

On passa un vote de remerciements à l'adresse de M. et Mme Lécuyer et famille pour leur hospitalité.

Le secrétaire

Les Braves commencent ce soir une série de deux dans trois contre le Royal de la ligue Sr.

C'est ce soir que les Braves de Valleyfield et le Royal de la ligue senior du Québec commenceront une série de deux dans trois pour mettre en valeur la force de chacune de ces équipes.

Le défi des Braves a été accepté par le Royal qui viennent jouer leur première partie ce soir à l'arena de Valleyfield.

Le Royal aligne une bonne équipe et s'il a été quelque peu victime de

plusieurs défaites au commencement de la saison dans la ligue senior, il n'en est plus ainsi maintenant.

Le gardien de buts McNeil fait sensation dans la cage des Royaux. Laforce et Laroche forment une ligne de défense pratiquement impenétrable, tandis que les avants Smart, Meronek, Gibbon, etc constituent un système d'attaque qui peut déjouer les plus solides adversaires.

Les Braves de Valleyfield continuent leur marche triomphale en battant Lachine

Dans une joute régulière de la Ligue Intermédiaire à l'Aréna de Lachine dimanche dernier — Score finale de 6 à 3 — Jean Armand mène les vainqueurs

JOANNETTE SE BLESSE AU PIED GAUCHE

Les Braves de Valleyfield ont continué à être victorieux dans la ligue Montréal Intermédiaire quand ils ont défait les Castors de Lachine par 5 à 3 dans une joute régulière du circuit Bob LeBel, dimanche dernier, à l'Aréna de Lachine. Dans une seconde joute au programme, les Cyclones de la Canadian Wright ont vaincu le club militaire de Longueuil par 6 à 3.

Jean Armand fut le meilleur compteur des Braves, avec deux buts tandis que Gordie Whitehead, Marcel Bessette et Vinet comptèrent les autres buts du

Valleyfield. Les Braves eurent un gros avantage durant les deux premières périodes et ils menaient par 3 à 0 quand débuta la période finale mais les Castors se rallièrent et ils causèrent bien des soucis aux visiteurs durant cet engagement.

Jean Gauthier, Herman Gruhn et Reid furent les compteurs du Lachine. Le gardien de buts, Caron, fut blessé à la lèvre et on dut lui faire trois points de suture. Il fut toutefois bien nerveux durant la 3e période. Un autre joueur blessé fut "Kitoute" Joannette, des Braves, qui se coupa au pied gauche et qui dut recevoir deux points de suture.

Les Cyclones comptèrent deux buts dans chacune des trois périodes pour toujours avoir l'avantage sur le Longueuil dans la seconde joute. Jerry Walker et Colby comptèrent les buts du Cyclones dans la 2e période et Bobby Burr et St-Pierre en comptèrent deux autres dans la dernière période pendant que Champagne et Marchand comptèrent les deux derniers buts des Soldats.

Activités du club de raquette

Le Salaberry rend visite au Lt.-Col. Aird et à son président

Au cours de sa première sortie, dimanche dernier, le club de Raquette le Salaberry rendait visite au Lt.-Col. W.-G.-E. Aird, directeur-gérant de la Montréal Cottons Limited et membre honoraire de cette organisation sportive. Ensuite les membres se rendirent à la résidence de M. le président du Club où ils furent chaleureusement reçus. On s'amusa galement partout.

Au nombre des personnes qui prirent une part active à cette



IL FAUT Plus D'ALIMENTS à mesure que la victoire approche

Lorsque les Nations-Unies envahissent les pays que l'Axe a subjugués, il leur faut nourrir les populations affamées aussi bien que nos propres armées. Les besoins alimentaires grandissent à mesure que la victoire approche.



Les agriculteurs canadiens sont en face d'une lourde tâche, que le recours au crédit bancaire peut rendre plus facile. La Banque de Montréal est prête à accorder n'importe quel prêt raisonnable qui permette d'augmenter la production alimentaire dans la situation critique où se trouve le monde.

Si vous avez besoin d'emprunter pour accroître votre production alimentaire, n'hésitez pas à en parler au gérant de notre succursale la plus rapprochée.

BANQUE DE MONTREAL

Fondée en 1817

Succursale de Valleyfield: J. G. FORTIER, Gérant

Succursale de Huntingdon: W. K. POPE, Gérant

SAUVEGARDEZ LA GÉNÉRATION de Guerre

Les mamans canadiennes ont la responsabilité d'élever une génération future dont les citoyens seront sains et vigoureux. Dans cette tâche essentielle, elles ont l'aide puissante et consciencieuse de la maison Heinz; dont les Purées pour Bébés sont aussi bonnes que l'habileté scientifique et les meilleurs soins permettent de les faire. Commandez-en plusieurs variétés. Epargnez-vous temps, travail et inquiétude.

PURÉES HEINZ

Quatre candidats...

(Suite de la page 2)

seulement les personnes qui se présentent à la Cour—c'est un étranger! Je prouverai plus tard que ce qu'il a dit est faux.

"Je m'occupe activement du développement de ma ville depuis 25 ans, tant dans le domaine municipal qu'ailleurs. Si j'ai été défait dans les élections précédentes c'est parce que mes adversaires étaient des citoyens peu honnêtes.

M. Gaspard Major dit que "je suis venu sur les rangs pour défendre les intérêts de ma ville. Je ferai mon devoir envers et contre tous, en tout et partout. Tout ce que je désire est un programme d'économie.

En terminant, M. Gaspard Major remercie tous les électeurs pour leur marque de confiance et leur demande de voter consciencieusement lundi prochain.

M. LOUIS VI MAJOR

Dans ses premières remarques le maire sortant de charge se déclare des plus surpris que ses adversaires n'aient rien eu à lui reprocher après

un stage de deux ans à la tête de l'administration municipale. Il en conclut que c'est un grand honneur qu'on lui fait.

Passant sur le sujet de ses adversaires M. Louis VI Major reproche à chacun de venir lui faire la lutte alors qu'on n'a rien à dire contre lui.

Il fait alors une revue de ses activités et donne lecture de chiffres puisés dans les livres de la ville pour démontrer la solidité de son administration.

M. Major ajoute qu'il aura l'occasion au cours de la semaine de rencontrer les électeurs et de leur donner d'amples informations sur son programme.

M. Major termine ses 15 minutes en demandant aux électeurs de lui faire confiance pour un prochain terme et lui permettre de mener à bien le programme à longue échéance qu'il s'était tracé pour le plus grand profit des électeurs.

Chacun des candidats annonce ses assemblées et la foule se retire vers quatre heures.

Les 3 voleurs..

(Suite de la page 1)

main les deux autres: Delaronde et Tessier en faisaient autant. Ils attendent donc leur sentence qu'ils recevront d'ici quelques jours.

Tous les membres de la force constabulaire prirent part à cette enquête et les recherches furent fructueuses à souhait.

On croit, avec l'arrestation de ces jeunes voleurs, que la série de vols commis à Valleyfield depuis un certain temps a connu ses beaux jours. Tout de même on s'attend que ce coup de filet permette à la police de se saisir d'autres personnes mêlées directement ou indirectement à ces larcins. La police municipale a droit à des félicitations pour la manière intelligente et rapide dont elle a agi dans cette affaire.

Beauharnois

DECES

POISSANT—A l'Hospice St-Joseph de Beauharnois, le 17 janvier 1944, à l'âge de 35 ans, est décédée dame Julien Poissant, née Vitaline Mallette. Les funérailles eurent lieu mercredi de cette semaine, le 19 janvier courant en l'église de Ste-Martine, comté de Châteauguay, et l'inhumation se fit au cimetière du même endroit.

CARNET SOCIAL

Mlle Jeanne Hébert de Montréal, de passage en notre ville, en fin de semaine, était l'invitée de son oncle, M. Arthur Leque.

Le soldat Gérard Noreau du Nouveau-Brunswick passe quelques jours en notre ville, en visite chez sa mère, Mme J. Wilfrid Noreau.

M. et Mme François Ménard sont retournés à Trois-Rivières, après une courte promenade à Beauharnois, les invités de M. et Mme Joseph Martin.

M. Parfait Tessier passait quelques jours ici, au cours de la semaine dernière, en promenade chez son père, M. Joseph Tessier.

Mme Gaspard Leduc de Valleyfield, de passage en notre ville au cours de la semaine dernière s'arrêtait saluer Mlle R. Faubert.

Le soldat Philippe Gendron était de passage dans sa famille au début de la semaine.

M. et Mme Fernand Desjardins sont retournés à Ottawa, après une promenade de quelques jours, en notre ville, les invités de M. et Mme Gaston Sénécal.

Mme Hervé Thibert recevait samedi soir, à une partie de bridge intime, Mlle Léontine Gagnier, Mme Lucien Robert et Mlle Marie-A. Dupuis.

Mme Joseph Tessier est de retour de Hudson, après une promenade de quelques jours, où elle séjournait chez son frère, l'abbé O. Bonnier.

M. et Mme Lucien Miron de Saranac Lake, N.Y., sont retournés aux Etats-Unis, après avoir passé quelques jours chez M. et Mme Emerie Poirier.

Mlle Blanche Cousineau de Windsor, Ont., est retournée chez ses parents, après avoir visité M. et Mme Albert Pepin.

M. Lucien Faubert de Saranac Lake, N.Y., était de passage en notre ville, ces jours derniers, en visite chez M. et Mme Ferdinand Faubert.

MESSES ANNIVERSAIRES

CHAREST—Lundi, le 17 janvier, fut chantée en l'église St-Clément de Beauharnois une messe de troisième anniversaire, pour le repos de l'âme de Mlle Blanche Charest, recommandée par Mlle Cécile Charest.

BISSONNETTE—Mardi, le 18 janvier fut chantée en notre église paroissiale de Beauharnois, une messe de dixième anniversaire, pour le repos de l'âme de Mme Arcade Bissonnette, recommandée par son époux.

LES FAITS DU JOUR

AU CONSEIL 1180

des

CHEVALIERS DE COLOMB

VALLEYFIELD



Il ne reste que deux jours pour que les membres qui désirent présenter un candidat fassent parvenir les demandes d'admission au Grand Chevalier ou au secrétaire. En effet après samedi soir, 22 janvier, à minuit, aucune application reçue ne sera considérée pour cette initiation du 6 février. Dès dimanche matin le Comité d'Enquête se met à l'oeuvre et choisit les noms de ceux qui passeront au "ballottage".

On sait que cette initiation du 6 février sera une page intéressante dans l'histoire du conseil local des

Chevaliers de Colomb à cause du passage de M. Ludger Faguy, Député d'Etat.

Le Grand-Chevalier, M. Lorenzo Bayard, demande donc à tous les anciens chevaliers, les fondateurs du conseil local, les anciens officiers, de profiter de cette occasion exceptionnelle pour venir rencontrer M. Faguy.

DU NOUVEAU

Hé oui! encore du nouveau. Les membres qui aiment prendre un petit lunch avant de regagner leur demeure, le soir, apprendront avec plaisir que le conseil met maintenant un restaurant de premier ordre à leur disposition. En effet le frère White vient de déménager ses poêles et casseroles dans la cuisine de la grande salle, et il peut servir toute sorte de "boustifaille", de la soupe au dessert et tout ça aux mêmes prix... qu'à Montréal.

Ceux qui reviennent transis des parties de hockey pourront se réchauffer les pieds dans le fourneau, et l'intérieur par une bonne tasse de café. Tout se modernise... les Chevaliers se tiennent à la mode.

Tribune Libre

Avec les élections municipales actuellement en cours à Valleyfield, des changements s'opéreront nécessairement dans le conseil de ville.

C'est le désir d'un citoyen de cette ville de formuler les meilleurs vœux de succès au prochain conseil dans toute délibération et entreprise où il sera mêlé.

Mais s'il est permis de faire une suggestion, ne serait-il pas opportun de faire régler à l'assemblée publique du conseil, une foule de questions que trop souvent on réfère aux finances, privant ainsi les citoyens de nombreuses délibérations et décisions qui intéresseraient énormément le public.

Un nouvel état de choses permettrait aux membres du conseil de voir à leurs assemblées des groupes de citoyens beaucoup plus nombreux, pour qui la chose municipale deviendrait d'un plus grand intérêt.

Pour être dite en marge des présentes élections, cette suggestion mérite considération de la part de nos édiles. Espérons que l'avenir nous prouvera l'attention qu'on y aura apportée.

Un citoyen.

Protestations de la Chambre de Commerce

Salaberry-de-Valleyfield, Qué.
le 19 janvier, 1944

Monsieur J.-C. Lefebvre,
La Gazette de Valleyfield,
Salaberry-de-Valleyfield, P.Q.
Cher monsieur,

Il a été porté à la connaissance des administrateurs de la Chambre de Commerce de Salaberry-de-Valleyfield, à leur réunion du 19 janvier courant, qu'à une grande assemblée publique tenue en notre hôtel de ville le 17 de ce mois, à la suite de la mise en nomination des candidats à la mairie, un des orateurs, monsieur Robert Cauchon, a dit entre autres choses et à peu près dans les termes suivants, "que la Chambre de Commerce n'est qu'une boîte à suggestions et une cause d'embaras, pour le conseil."

Cette affirmation est tout à fait gratuite et sans fondement; les archives et les activités de la Chambre démontrent au contraire que cette association, à différentes reprises, a de fait offert et donné son appui et sa collaboration au conseil de la ville.

Je suis autorisé à protester par la voix des journaux contre cette affirmation.

Je vous remercie pour l'hospitalité que vous voudrez bien nous accorder dans votre journal et vous prie de me croire,

Votre tout dévoué,

La Chambre de Commerce,
Salaberry-de-Valleyfield,
Gontran Saintonge,
président.

PROCLAMATION



ELECTIONS MUNICIPALES DE LA CITE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

AVIS PUBLIC est par les présentes donné aux électeurs municipaux de la Cité de Salaberry-de-Valleyfield, que le scrutin pour l'élection d'un maire sera ouvert dans chacun des arrondissements de élections ci-après décrits le LUNDI, 24 JANVIER 1944, depuis sept heures du matin jusqu'à cinq heures de l'après-midi, aux endroits suivants, savoir:

QUARTIER SALABERRY

Poll No 1: Des limites est de la cité jusqu'à la ruelle Wilson, y compris les deux côtés de ladite ruelle; A à Z M. Albert Lacroix, 50, rue Champlain.

Poll No 2: De la ruelle Wilson, non comprise, à la rue Nicholson, y compris le côté est de ladite rue Nicholson; A à Z M. John Reynolds, 69, rue Champlain.

Poll No 3: Comprend le territoire situé entre le côté ouest de la rue Nicholson et la ruelle Tessier, y compris les deux côtés de ladite ruelle, continuée par le milieu de la rue St-Thomas; A à Z M. D. Jolicœur, 134, rue Champlain.

QUARTIER MAISONNEUVE

Poll No 4: De la ruelle Tessier (non comprise) au milieu du Chemin Larocque, y compris le côté est dudit Chemin Larocque; A à Z Vve Daniel Tessier, 60, rue du Marché.

Poll No 5: Le territoire compris entre le côté ouest du Chemin Larocque, du canal à la rue St-Joseph, le côté nord de la rue St-Joseph, du Chemin Larocque à la rue St-Pierre, le côté est de la rue St-Pierre, de la rue St-Joseph à la rue Ellice, le côté nord de la rue Ellice, de la rue St-Pierre à la baie; A à Z Madame R. Masse, 48, rue Ellice.

Poll No 6: Le territoire compris entre le côté ouest du Chemin Larocque, de la rue Salaberry à la rue St-Joseph, le côté sud de la rue St-Joseph, du Chemin Larocque à la rue St-Pierre, le côté ouest de la rue St-Pierre, de la rue St-Joseph à la rue Ellice, et le côté sud de la rue Ellice, de la rue St-Pierre aux limites ouest de la cité; A à K M. Jos. Gervais, 157, rue du Marché. L. à Z M. Roméo Jolicœur, 161, rue du Marché.

QUARTIER CHAMPLAIN

Poll No 7: Le territoire compris entre la rue Bantini, les deux côtés de ladite rue non compris, le côté nord de la rue St-Laurent, de la rue Bantini au lot No 854 (entre les rues St-Hyppolite et Bélanger), et le coursier de décharge de The Montreal Cottons Limited; A à Z Vve J.-Bte Carpentier, 9, rue Penon.

Poll No 8: Le territoire compris entre le côté est de la rue Arthur, le côté sud de la rue St-Laurent, de la rue Arthur à un point entre les rues St-Hyppolite et Bélanger, les deux côtés de la rue St-Laurent à partir dudit point aux limites est dudit quartier, et le canal de Beauharnois; A à K Vve Zénon Lalonde, 166, rue St-Laurent.

Poll No 9: Comprend la rue Bantini et la balance du Quartier Champlain, y compris le côté ouest de la rue Arthur jusqu'au pont Jacques-Cartier; A à Z Vve Josephat Laplante, 67, rue St-Laurent.

QUARTIER BELLERIVE-EST

Poll No 10: Le territoire compris entre la rue Avenue de la Grande Ile, les deux côtés de ladite rue non compris, et les limites est dudit Quartier; A à Z M. Geo. Deschamps, 127, rue Cousineau.

Poll No 11: Le territoire compris entre la rue Avenue de Grande Ile, y compris les deux côtés de ladite rue, et le milieu de la rue Alexandre, y compris le côté est de ladite rue; A à Z M. Jos. Lafleur, 92, rue Cousineau.

QUARTIER BELLERIVE-OUEST

Poll No 12: Le territoire compris entre le milieu de la rue Alexandre, y compris le côté ouest de ladite rue, et le milieu de la rue Edmond, y compris le côté est de ladite rue Edmond; A à Z M. Arthur Audet, 62, rue Cousineau.

Poll No 13: Le territoire compris entre le milieu de la rue Edmond, y compris le côté ouest de ladite rue, et les limites ouest dudit Quartier Bellerive-Ouest; A à K M. Trefflé Benoit, 270, Blvd. du Havre. L. à Z M. Théophile Leduc, 271 Blvd-du-Havre.

QUARTIER SAINTE-CECILE

Poll No 14: Comprend tout le territoire du Quartier Sainte-Cécile; A à Z M. Donat Tessier, 91, rue J.-Cartier.

Donné à Salaberry-de-Valleyfield, ce 19ième jour du mois de janvier 1944.

Charles Codebecq,
Président d'élection.

ELECTEURS: VOICI LES RAISONS POUR LESQUELLES JE ME PRESENTE A LA MAIRIE

- 1 - La perspective de laisser M. Louis VI Major à la tête de la ville n'a rien de rassurant. Son passé politique est absolument nul et de toutes les promesses qu'il a faites en 1942, aucune n'a été respectée.
- 2 - Quant à M. Gaspard Major c'est le candidat perpétuel qui nous arrive avec chaque annonce d'élection; il n'a toujours subi que défaite par dessus défaite.
- 3 - Il me fallait donc prévoir la candidature possible d'un représentant du CLUB DES MILLIONNAIRES. Avant jeudi dernier on ne savait pas encore qui viendrait, mais il était sur et certain que le club de la rue Victoria enverrait quelqu'un qui puisse, comme premier geste, LIVRER LA CONDUITE DE LA VILLE A LA MONTREAL COTTONS.

Le Docteur Caza ... c'est l'homme de la Montreal Cottons



M. ROBERT CAUCHON

Plus de revenus

de la Compagnie d'Exposition dont toutes les propriétés n'étaient évaluées qu'à \$18,000 alors que leur valeur réelle a été fixée à la suite de mes instances à \$25,000, montant sur lequel la compagnie paie maintenant des taxes.

Economie de temps

Afin d'éviter des abus et de sauver du temps et de l'argent à la Cité, les employés permanents qui sont malades doivent fournir un certificat assermenté de leur maladie.

Procès évités

Une somme considérable de frais onéreux a été évitée quand, à la suite de pourparlers, je réussis à effectuer judiciairement, justement et équitablement le règlement de réclamations diverses. De plus la ville n'a pas eu à "s'embarquer" dans des procès coûteux.

Assiduité

Contrairement aux avancés de mes adversaires je déclare qu'au cours de la dernière année je n'ai manqué que trois assemblées du conseil, et cela pour des raisons majeures. On en aura la preuve en relevant les minutes des assemblées.

Comité industriel

C'est sur ma recommandation et à la suite de mes démarches que le Comité Industriel de Valleyfield a été fondé afin de pouvoir emmener dans notre ville des industries nouvelles qui nous permettront de trouver de l'ouvrage à nos ouvriers durant la prochaine crise. C'est aussi à la suite de mes instances qu'un CHEF OUVRIER a été choisi par les OUVRIERS MEMES pour faire partie de ce Comité Industriel et y dire son mot. C'est une importante mesure d'après guerre.

POUR VOUS DEFENDRE ... POUR QUE LA VILLE PROSPERE ... POUR VOUS ASSURER UN AVENIR PLUS CONFORTABLE.

j'ai accepté de venir devant vous pour que vous m'élisiez à la mairie.

Et comme preuve de mon désintéressement personnel et de l'intérêt que je porte à ma ville, je vous présente mon passé politique.

Economie de \$248.00

apportée à la ville grâce à mes démarches auprès de banques qui ont consenti d'échanger les chèques gratuitement.

Economie de \$2,000

alors que sur mes instances les autorités de la Valleyfield Silk Mills ont consenti de ne pas demander d'exemption de taxes. Jusqu'à ce jour la compagnie ne payait que \$700. par année; aujourd'hui elle paye à la ville \$2,700.

Economie de \$210.00

depuis que sur ma proposition la Commission Scolaire et son secrétaire se divisent le coût du loyer du plus beau bureau de l'Hôtel de Ville qu'ils utilisaient "gratuitement" depuis longtemps.

Economie de \$5,000

quand des démarches entreprises personnellement valurent des autorités de la Shawinigan Water & Power une réduction de taux pour l'éclairage des rues qui équivaut à \$1,000 par année pendant 5 ans.

Diminution de taxes

c'est également sur ma proposition que le conseil a amendé le règlement No 67 afin que celui qui doit faire réinstaller l'eau dans sa maison n'ait pas à débours 25c.

Ce n'est pas vrai!

Les avancés de mes adversaires voulant que je me serve de la mairie comme tremplin pour des aspirations politiques futures sont absolument fausses. Les affaires municipales sont les seules auxquelles je porte intérêt.

Les grosses industries

et leurs dirigeants ne m'intimident pas. Je suis en mesure de les rencontrer sur toute question d'ordre municipal dans l'intérêt des CONTRIBUABLES et des OUVRIERS.

Ouvriers: SI VOUS VOULEZ VOUS SAUVER DES GRIFFES DE LA MONTREAL COTTONS ET DES TRUSTS,

votez en bloc pour

Robert Cauchon